

LE DEVOIR



VOL. XCI - N° 105

LE JEUDI 11 MAI 2000

87c + TAXES = 1\$

CULTURE

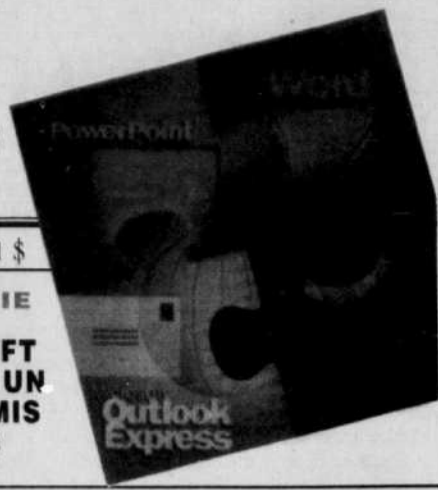
À CANNES, MÊME LOUIS XIV PARLE ANGLAIS
PAGE B 8

LE MONDE

L'ARMÉE SUR UN PIED DE GUERRE EN SIERRA LEONE
PAGE A 5

ÉCONOMIE

MICROSOFT PROPOSE UN COMPROMIS
PAGE B 3



Ottawa utilise BCE pour financer en douce les émissions de Scully

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

BCE Média a reçu une subvention de 1,2 million de dollars du Bureau d'information du Canada (BIC) pour financer en douce l'émission *Scully RDI*.

En douce, parce que cet apport du BIC n'apparaît pas au générique de l'émission et était inconnu de la direction de RDI (Réseau de l'information).

Le BIC, c'est cet organisme créé à l'été 1996 par le gou-

vernement fédéral pour servir «de soutien aux Canadiens qui cherchent à s'impliquer dans la promotion de l'unité» de leur pays, selon les mots de la ministre Sheila Copps à l'époque.

Lors de l'ouverture officielle du BIC en septembre 1996, la ministre avait ajouté que «le but principal [du BIC] est de transmettre de l'information aux Canadiens et de corriger les faussetés des séparatistes».

L'émission *Scully RDI* présente depuis plusieurs mois «Le Canada du millénaire», une série d'entrevues avec dif-

férentes personnalités canadiennes issues de tous les domaines, qui réfléchissent à ce que sera le Canada des prochaines années.

Au générique de l'émission, il est mentionné que la série est produite par L'Information essentielle inc., la compagnie de production de l'animateur-journaliste Robert-Guy Scully. Apparaissent également les noms de BCE Média et de la Fondation CRB (la fondation Bronfman) com-

VOIR PAGE A 8: SCULLY



RENE MATHIEU LE DEVOIR

Dédé Fortin

Dédé Fortin, des Colocs, trouvé mort

Fin abrupte et insupportable d'une vie pleine de musique et d'amitié pour le chanteur-guitariste-cinéaste des Colocs. Souvenirs en vrac du plus beau fou de la chanson québécoise.

SYLVAIN CORMIER

Ça se passe toujours de la même façon. Tout croche. D'abord le téléphone. Quelqu'un de la télé. J'ai oublié qui. «Accepteriez-vous de nous parler de Dédé Fortin?» Oui, bien sûr. A propos du spectacle-bénéfice qu'il doit donner en juin avec Richard Desjardins, Abbittbi et Mario Peluso, annoncé hier matin en conférence de presse au *Spectrum*? «Vous ne savez pas? On l'aurait trouvé mort chez lui, au milieu de l'après-midi, rue Rachel. Poignardé ou suicidé, on ne sait pas encore.» Silence. Silence de mort. Incrédulité, déni, tout ce que vous voulez. Je ne veux rien savoir. Dédé mort? Pas question.

Les mots passent et repassent, de plus en plus absurdes. Purs phonèmes dénués de leur sens insupportable. Dédé-trouvé-mort-à-38-ans. C'est fou, je n'arrête pas de penser à Patrick Esposito Di Napoli, l'harmoniste des Colocs, fauché par le sida en 1994, à la belle fête de musique faite à Pat au salon funéraire par les Colocs tout le temps de l'exposition du corps, la bière offerte à l'entrée, la célébration de la vie et la douleur de la perte en même temps. C'était infiniment triste, infiniment noble. Infiniment Dédé.

Mais là, c'est trop. Dédé trouvé mort. Je ne veux rien connaître des détails. Je ne veux pas qu'on dise qu'il était déprimé ces derniers temps, comme si ça expliquait tout. Je veux de la musique. Par réflexe, j'ai été chercher les disques des Colocs dans la discothèque. J'écoute *Dédé*, la première chanson si formidablement joyeuse du premier album de 1993, et je suis submergé de tristesse et de vie en même temps. Dédé était si résolument vivant qu'il m'épuisait. Un gros paquet d'énergie, une éruption de lave en fusion qu'il canalisait comme il pouvait, en créant le

VOIR PAGE A 8: FORTIN

Petits et grands scandales

«Les gestionnaires supérieurs se sont créé une fonction publique pour eux-mêmes»

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Petits ou grands scandales, il n'y a aucune différence pour les dénonciateurs. Les cas qu'ils dénoncent sont toujours traités de la même façon: avec trivialité. Le scandale, le vrai, selon eux, est le manque d'imputabilité de la fonction publique.

«Le problème, c'est qu'il y a un groupe de gestionnaires, de hauts fonctionnaires qui ont pris le contrôle de la fonction publique et qui n'ont de comptes à rendre à personne. Il n'y a pas d'imputabilité.»

Celui qui tient ce discours s'appelle Nico van Duyenbode. Il travaillait depuis sept ans comme conseiller législatif principal au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien lorsqu'il a rédigé, en 1998, une plainte adressée à son sous-ministre et à son sous-ministre adjoint au sujet du harcèlement dont il se disait victime de la part d'un supérieur. Puis, il a rencontré le sous-ministre. «Aucune suite n'a été donnée à mes démarches. Selon la politique en vigueur, quel qu'un qui est mis au courant d'un cas de harcèlement doit faire quelque chose.» M. van Duyenbode fera plusieurs démarches, toutes infructueuses. Il demande aujourd'hui une révision judiciaire à la Cour fédérale pour vérifier si la Commission des droits de la personne a bien agi en rejetant sa cause.

«Les hauts fonctionnaires évitent toute reddition de comptes de leur propre personne», s'insurge l'ancien fonctionnaire. Le meilleur exemple, dit-il, est celui du scandale des subventions au Développement des ressources humaines (DRHC), qui sévit depuis janvier. Rappelons qu'un fracassant rapport de vérification interne dévoilait que les dossiers de subventions du DRHC, d'une valeur de un milliard de dollars, étaient très souvent incomplets. Dans 15 % des cas, il n'y avait même pas de formulaire de demande de subvention.

«On blâme maintenant les fonctionnaires, mais au bout du compte, le problème n'est pas au niveau des soldats mais à celui du gestionnaire, fait remarquer M. van Duyenbode.

VOIR PAGE A 8: SCANDALES

VOIR PAGE A 8: SCANDALES

VOIR PAGE A 8: SCANDALES

Churchill Falls: les négos achoppent

ROBERT DUTRISAC
MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Les négociations entre Québec et Terre-Neuve entourant la deuxième phase de Churchill Falls sont suspendues alors que le premier ministre terre-neuvien, Brian Tobin, menace de recourir à un partenaire américain pour développer ce projet de près de 10 milliards.

Hier, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, a indiqué par euphémisme que les deux parties s'étaient entendues pour faire «une pause de réflexion» en suspendant pour quelques semaines leurs négociations. «Il ne faut parler de rupture de négociation», a dit M. Brassard, qui a ajouté que cette pause ne devrait pas durer trop

VOIR PAGE A 8: NÉGOCIATIONS

MÉTÉO

Montréal
Dégageant ce matin.
Max: 19 Min: 9

Québec
Nuageux.
Max: 15 Min: 6

Détails, page B 4

INDEX

7 8313 00067 2

Annances B 5 Idées A 7
Avis publics..... B 4 Monde A 5
Bourse B 2 Mots croisés .. B 5
Culture B 7 Politique A 4
Économie B 1 Sports B 5
Éditorial A 6 Télévision B 6

www.ledevoir.com

Manifestation orageuse



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

RIEN n'aurait pu arrêter les chauffeurs de taxi hier, venus manifester leur mécontentement devant les bureaux du premier ministre Lucien Bouchard à Montréal. Rien, pas même la pluie, et Dieu sait si elle a été forte hier. Quelque 1000 propriétaires de taxi sont donc venus exprimer, au bruit des klaxons et des cris accusateurs, leur opposition à la création d'une association professionnelle, laquelle représente, selon eux, un syndicat déguisé. Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a immédiatement répliqué au Regroupement québécois du taxi, chef d'orchestre de la manifestation, réitérant qu'une association n'est en rien un syndicat. Il s'est même proposé pour expliquer la différence en personne aux propriétaires. Nos informations en page A 3.

La valse des mots

À 69 ans, Jean-Louis Trintignant troque le cinéma contre la poésie. Il n'a plus le temps de perdre de temps...

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

H yères — «Vous n'êtes pas venu que pour moi?» Jean-Louis Trintignant est confus lorsqu'il arrive en trombe à la Brasserie des Îles. «Non, vraiment, ça ne se fait pas!», dit-il de cette voix nonchalante à laquelle on donnerait le bon Dieu sans confession.

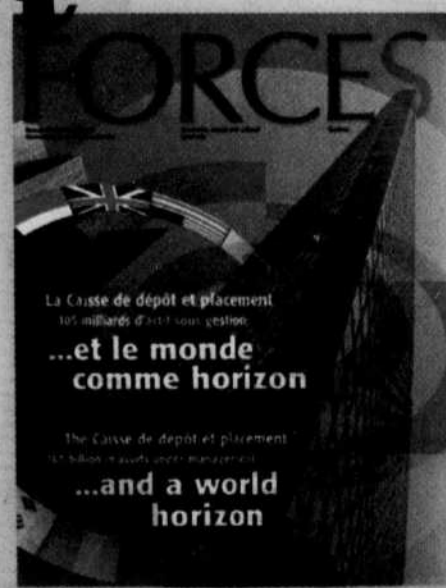
Il répétait un long poème de Prévert dans sa nouvelle maison d'Hyères, un port de plaisance à deux pas de Toulon, lorsqu'il s'est souvenu en retard de notre rendez-vous. Longuement, patiemment, le comédien essayait de reconstituer le texte qu'il devait réciter le lendemain dans une petite salle d'Aix-en-Provence. À 100 kilomètres de là.

Depuis quelques années, Jean-Louis Trintignant a fait une croix sur le cinéma pour se consacrer au théâtre, à la poésie et à ses vignes. Il sera d'ailleurs à Montréal et à Québec dès la semaine prochaine, dans le cadre du Festival de la littérature

VOIR PAGE A 8: TRINTIGNANT



UN EMPIRE MADE IN
QUÉBEC
LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT



Un numéro spécial actuellement en kiosque et en librairie

FORCES

500, rue Sherbrooke ouest, bureau 450
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone: (514) 286-7600
Télécopieur: (514) 286-2250

• LES ACTUALITÉS •

Rapport Beauchamp

Les écologistes crient victoire

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Deux importants groupes environnementaux québécois estiment avoir remporté une importante «victoire morale» avec le rapport de la commission Beauchamp sur l'eau, mais ils semblent déjà inquiets des suites que Québec et les entreprises vont donner à ses recommandations. Pour Louise Vandelac, de la coalition Eau-Secours, «il s'agit d'un rapport courageux et habile, qui dénote un sens politique certain». Mais, dit-elle, compte tenu du délai et des budgets accordés, la commission n'a pas pu aller en profondeur sur tous les sujets, surtout en ce qui a trait aux moyens à mettre en œuvre. «Dès lors, dit-elle, il sera essentiel que le gouvernement don-

ne suite au vœu de la commission de voir les citoyens et les groupes associés à l'élaboration des modalités d'application. C'est un exercice qui ne peut pas se faire en vase clos comme on l'annonçait pour d'ici quelques semaines, alors que le ministre de l'Environnement saisira le cabinet des orientations qu'il retient du rapport.»

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) se dit d'autant plus satisfaite du rapport Beauchamp que la commission a «fait les mêmes constats que nous» et qu'elle retient pour le dossier agricole le principe de la «conditionnalité environnementale, de même que les compensations pour bénéfices environnementaux et le principe du pollueur-payeur», a déclaré Harvey Mead, président du groupe environnemental.

Mais à court terme, l'UQCN esti-

me que Québec doit mettre fin à «l'incohérence» de certaines politiques, dont «l'élevage de porcs au noir», c'est-à-dire en sus des certificats d'autorisation émis par l'Environnement. On verserait encore des subventions à cette production illégale «et pire encore, aucune mesure n'a été prise pour connaître l'ampleur de cette production clandestine qui se poursuit en toute impunité».

«Il faut que cela cesse immédiatement», a conclu Harvey Mead.

Pour Louise Vandelac, il est primordial que la commission ait axé ses propositions sur la gestion intégrée et écosystémique, ainsi que sur la reconnaissance de l'eau comme bien commun, et qu'elle ait défini son accès «comme un droit». Elle s'inquiète cependant de la tournure des événements après avoir vu le congrès du

PQ accepter, la fin de semaine dernière, de doubler les exportations agricoles avant que l'agriculture d'ici n'ait été réformée sous le signe de la protection de l'environnement et de l'eau. Même Montréal, qui met l'accent sur la surconsommation de l'eau par ses citoyens, ouvre ainsi la porte à une privatisation de sa gestion, pourtant nettement écartée par la commission.

Mme Vandelac conclut en disant qu'on jugera désormais le gouvernement sur sa capacité de terminer rapidement l'assainissement urbain, d'accélérer celui du secteur industriel et d'amorcer sérieusement la lutte à la pollution diffuse et agricole. Tout comme l'évolution de ses projets de dérivation de cours d'eau à des fins hydro-électriques permettront de jauger son respect des écosystèmes aquatiques.

Quatre jeunes proxénètes condamnés

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Quatre jeunes hommes âgés de 21 à 25 ans ont été reconnus coupables de voies de fait, menaces et proxénétisme pour avoir forcé des jeunes femmes à se prostituer.

Stevenson Adonis, Pascal Almonacy, Belande Thadal et Kelly Bienvenu utilisaient les menaces, les mauvais traitements et la séduction pour obliger des femmes aussi jeunes qu'eux à vendre leur corps.

Au cours du procès, les quatre victimes sont venues raconter comment ces individus bien organisés ont réussi à contrôler peu à peu tous les aspects de leur vie sur une période d'un an et demi. Leurs tactiques étaient simples. Ils séduisaient des jeunes filles vulnérables en nourris-

sant l'illusion d'une grande relation amoureuse. Peu à peu, le quatuor obligeait les jeunes filles à se prostituer et récoltait tout l'argent. Belande Thadal et son groupe gardaient la moitié des sommes récoltées pour eux. Ils faisaient croire aux filles que l'autre moitié était placée pour elles, ce qui était faux. En raison de menaces répétées, elles n'ont pas osé partir.

Les représentations sur sentences auront lieu le 29 juin prochain. Mais d'ici là, Pascal Almonacy et Stevenson Adonis devront revenir en Cour pour une autre affaire. Ils sont accusés de tentative de meurtre et de voies de fait graves pour avoir battu violemment un codétenu alors qu'ils étaient emprisonnés à la prison de Rivière-des-Prairies, en attendant la fin de leur procès pour proxénétisme.

Politique forestière

Desjardins est outré

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Céder aux exploitants privés de la forêt le pouvoir de planifier eux-mêmes la coupe de bois à l'échelle des régions apparaît «assez cohérent avec la politique actuelle de liquidation des forêts» du gouvernement!

C'est en ces termes narquois que le chanteur Richard Desjardins a réagi hier à la future politique forestière que Québec s'approprie à dévoiler dans une dizaine de jours et dont *Le Devoir* révélait les grandes lignes pour la deuxième fois à la fin d'avril.

«On pourrait aussi leur vendre le ministère. Et, tant qu'à y être, on pourrait le leur donner: ça changerait pas grand-chose!», a ajouté le chanteur-cinéaste qui avait mis toute l'industrie forestière sur la défensive, il y a un an, avec son film *L'Erreur boréale*.

Richard Desjardins estime, plus sérieusement, que le ministère des Ressources naturelles devrait d'abord et avant tout faire prédominer l'intérêt public en forêt pour que, dit-il, de façon plus globale, ce secteur ne soit plus aussi en retard sur le reste de la société: «C'est un des rares secteurs du Québec qui n'ont pas encore connu leur révolution tranquille», commente Desjardins, et où perdure un régime de pillage qui ne rapporte pas autant aux Québécois que d'autres, comme l'hydroélectricité.»

Desjardins avait convoqué hier une conférence de presse pour annoncer un spectacle-bénéfice au profit d'un groupe environnemental qu'il veut mettre sur pied dans la région de Rouyn-Noranda pour sauver d'une coupe intensive une vieille forêt située juste à côté de cette ville industrielle, dans laquelle se trouve le chalet familial aux abords du lac Vaudray. La compagnie Norbord aurait l'intention d'y «sortir» 5300 camions de bois à très court terme. «Mais je les avertis qu'ils ne vont pas rentrer dans ce bois-là», promet le chanteur, qui veut en faire une aire protégée avant la coupe fatidique.

La future politique forestière doit créer des aires de coupes protégées sur 6 % du territoire québécois, a promis Québec. Desjardins entend alors «présenter la candidature» de la forêt voisine de Rouyn-Noranda, ce qui serait sans objet si elle est coupée prochainement.

EN BREF

Bouchard et Marois parleront dollars

(Le Devoir) — Le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de la Santé et des Services sociaux Pauline Marois rencontreront aujourd'hui l'ensemble des dirigeants hospitaliers universitaires et affiliés à Montréal. Il s'agit d'une réunion de travail pour faire le point sur la question des équilibres budgétaires et sur les difficultés rencontrées ou à venir. «S'il y a des commentaires à faire, on les fera», a affirmé Nicole Bastien, attachée de presse de la ministre.

Ramsay est acquitté

(PC) — Le député fédéral albertain Jack Ramsay a été acquitté hier d'une accusation de séquestration. Selon l'accusation, l'homme avait, il y a 30 ans, ordonné à une adolescente d'enlever sa culotte et l'avait menacée de lui tirer une balle dans le dos. «Je suis heureux de rentrer chez moi avec ma famille. Les mots ne peuvent décrire ce qu'une personne endure dans des circonstances comme celles-ci», a commenté l'agent de la Gendarmerie royale du Canada et ancien critique du Parti réformiste pour la justice à sa sortie du tribunal, à Melfort, en Saskatchewan. M. Ramsay a été acquitté parce que la femme qui l'accusait a été incapable de dire avec précision l'année de l'agression survenue il y a 30 ans, alors qu'elle avait 15 ans. La semaine dernière, Jack Ramsay a été condamné à neuf mois de prison pour la tentative de viol d'une adolescente de 14 ans, dans la même communauté.



Afin de ne rien manquer...

Abonnez-vous au journal **LE DEVOIR** dès maintenant !

Profitez de notre offre spéciale et recevez le journal du lundi au samedi pour seulement

19^{03\$*}
par mois

Téléphonez au (514) 985-3355 • 1-800-463-7559 pour l'extérieur de Montréal
ou par Internet : www.ledevoir.com

*Ce prix est basé sur l'abonnement par virement automatique avant les taxes. Cette offre est valide dans les secteurs où il y a distribution par camelot.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SURVEILLEZ NOTRE CONCOURS
Chenelière/Didactique
10 ans déjà!
Gagnez 300 \$ de livres!
Chenelière
McGraw-Hill LE DEVOIR



Jean Dion

Le fil

Il devait être aux alentours de 10h30 lorsqu'est apparu dans ma boîte scripturale un message intitulé *I love you*. Réaction à chaud? Bof, une autre admiratrice, ce qui en fait deux en comptant ma mère. On ne s'énervait pas pour si peu.

Vous l'aurez peut-être noté, d'ailleurs, il est très mal vu de s'énervier lorsqu'il est question d'informatique. Le chic, c'est d'être blasé jusqu'au trognon. De ne s'étonner de rien comme si tout avait toujours existé. On peut maintenant télécharger un bit de meg en provenance de la Micronésie avec un processeur numérique multifonctions de la grandeur d'un dé à coudre, ou quelque chose d'apparenté? Ah bon. Banal. Soporifique, pour tout dire. T'aurais pas des trucs plus intéressants à raconter, l'ancêtre?

En fait, il n'est informatiquement correct de s'énervier que lorsque ça prend du temps. L'avènement du cyberespace a eu pour principale conséquence d'abaisser le seuil de patience de l'humain postmoderne à un dixième de seconde. Quand vous en aurez l'occasion, observez un spécimen choisi: si la commande n'est pas exécutée dans ce délai, il se fout en rogne, même si ce n'est pas recommandé pour sa santé. Il marmonne «maudite machine de cul». Va voir le technicien et lui crie «ça marche jamais, ces affaires-là». Peste contre le système qui le force à travailler avec des ordinateurs antédiluviens âgés de six mois, si ce n'est pas sept, misère.

Pourtant, nous devrions tous nous émerveiller. Cherchez-n'importe quoi sur le Net, n'importe quoi, et vous le trouverez. Si, il n'y a pas cinq ans, je vous avais dit «courriel», vous auriez cru à un léger défaut de prononciation, or voilà que nous sommes tous là, aux premières lueurs, à éplucher l'imposante liasse de messages bourrés de fautes que l'humanité branchée s'est mise en frais de nous adresser: annonces inutiles, documents impossibles à ouvrir, hiéroglyphes indécodables et derniers développements dans le secteur de la joke de blonde.

Autre source d'émerveillement: le fil. Oui, chers amis, ne riez pas s'il vous plaît, le fil qui relie toutes ces machines. Vous, vous avez certainement des choses plus importantes sur lesquelles méditer, mais moi, le fil, je n'en reviens tout simplement pas. Où donc est-il, par où passe-t-il, n'est-il donc jamais endommagé et si oui comment font-ils pour savoir à quel endroit? Vous me direz que c'est le même principe que le téléphone, que c'est beaucoup moins impressionnant que la télévision par satellite, le cellulaire, l'ouvre-boîte électrique ou le bain tourbillon, ce fil me perturbe quand même considérablement. J'aimerais le voir, surtout à l'endroit où il entre dans l'océan. C'est comme ça quand on est mu par une soif de savoir inextinguible.

Donc, le message intitulé *I love you* est arrivé, juste avant la dizaine de messages avertissant de ne pas ouvrir le message intitulé *I love you* sous peine de foutre des siècles de progrès en l'air. Je ne l'avais pas ouvert, ayant l'habitude de garder les missives enflammées pour la fin. Mais dans mon tréfonds intérieur de moi-même je craignais qu'il ne s'agisse d'une autre livraison de *junk mail* à laquelle on se retrouve abonné sans avoir jamais rien demandé à personne. Ainsi, dans le dernier mois, j'avais été l'heureux destinataire de l'offre exclusive «*Find a real fuckfriend for free*» (la traduction est laissée à votre entière discrétion) et d'une invitation de Raquel, 23 ans, commençant par un «*Hi Sexy!*» certes flatteur et tout droit tiré d'un manuel d'étiquette.

On m'a aussi proposé de perdre 50 livres en deux semaines, de devenir multimilliardaire en six mois en travaillant cinq minutes par semaine à partir de mon lit, d'augmenter ma force musculaire de 88 % tout en réduisant mon taux de gras de 82 % et mes rides de 61 %, et de tout savoir sur n'importe qui. Tout. Et il y a eu celui-ci, impayable: «*Ayez un avenir prospère, gagnez beaucoup d'argent et obtenez l'admiration de tous. Diplômes de prestigieuses universités non reconnues fondés sur vos connaissances actuelles et votre expérience. Pas de tests, pas de cours, pas de livres, pas d'entrevues. Baccalauréats, maîtrises, doctorats disponibles dans le domaine de votre choix. Personne n'est refusé.*»

Ce que c'est fort, la technologie, tout de même. Donc, le message intitulé *I love you* est arrivé, mais la vraie émotion a commencé après, quand on a appris que le péril était mondial. On a alors eu le loisir de tourner l'affaire dans tous les sens. On a eu droit à de savantes analyses sur l'attrait subliminal d'un message intitulé *I love you* et son effet sur la chimie interne du corps humain. Saviez-vous, par exemple, que bien des gens ont ouvert leur message, même s'ils savaient qu'une catastrophe thermonucléaire allait en résulter, juste parce qu'ils ont désespérément besoin d'amour et qu'on n'est jamais trop certain, peut-être était-ce la jolie petite rousse du bureau voisin qui se décidait enfin? Que des gens ont été réellement chagrinés de ne pas recevoir le message intitulé *I love you* parce qu'ils ont fait la déduction suivante: si je n'ai pas reçu le message, c'est que je ne suis sur la liste d'envoi privilégiée de personne, donc que je n'ai pas d'amis? Inversement, il est devenu à la page, depuis quelques jours, de gonfler artificiellement le nombre de courriels contaminés qu'on a reçus. Toi, cinq? Pff. Moi, quarante.

Venus du fin fond des Philippines, soit dit en passant, mais c'est banal.

Des «experts» ont évalué les dégâts causés à ce jour par *I love you* à 4,7 milliards \$ US de par la planète. Pour un émerveillement encore plus grand que celui que produit l'informatique, il y a le mystère entourant les moyens pris pour arriver à des chiffres pareils. N'importe quoi, avez-vous dit?

C'était dans le plus grand quotidien français d'Amérique, hier: «*Jeffrey Loria proposera à la prochaine réunion des actionnaires de l'équipe [nos Expos] un scénario parmi d'autres qui inclura un stade couvert.*»

Vous, vous êtes probablement détachés des contingences de ce monde, mais moi, pour tout vous dire, les bras m'en tombent. Comme ça, par terre, juste à côté de la mâchoire. Encore ce damné étonnement.

Récapitulons: nos Expos veulent quitter un stade avec toit et ont fait les trois quarts de leur publicité sur un nouveau stade pas de toit où ça sentira bon le gazon frais tend et d'où on pourra voir les majestueux gratte-ciel du centre-ville et qui ne coûtera pas trop cher et là ils songent à un stade avec toit qui coûtera cher et si vous comprenez quoi que ce soit à cette histoire de fous bien vous êtes bien les seuls.

jdion@ledevoir.com

Manifestation à Montréal

Les chauffeurs de taxi paralysent le centre-ville

C'est dans une cacophonie monstre de klaxons et de cris accusateurs que quelque 1000 propriétaires de taxis ont manifesté hier en face des bureaux montréalais du premier ministre Lucien Bouchard. Ces travailleurs refusent la création d'une association professionnelle qui regrouperait tous les travailleurs de l'industrie.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Orchestrée par le Regroupement québécois du taxi (RQT), la manifestation s'est déroulée sous une pluie battante. Mais qu'à cela ne tienne, les propriétaires ont scandé pendant près de deux heures leur mécontentement. Leur mouvement a paralysé le service de taxi sur l'île de Montréal et causé un bouchon de circulation au centre-ville.

«Je ne crois pas que la création d'une association professionnelle va satisfaire nos besoins», a soutenu le président de la Ligue de taxi de Montréal et porte-parole du RQT, Farès Bou Malhab. Les propriétaires croient qu'en ouvrant la porte à une association professionnelle, le métier se syndicalise. Plus précisément, ils sont convaincus que la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) va hériter de ce nouveau regroupement.

Rien n'est plus faux, fustige le ministre du Transport, Guy Chevrette, qui a aussitôt répliqué en écrivant une lettre à Farès Bou Malhab. «Je trouve particulièrement inconcevable que, à la suite de notre rencontre de vendredi dernier, vous ayez continué à prétendre et à colporter que mon

intention était de regrouper les chauffeurs de taxi dans un syndicat, alors que j'ai été très clair sur mes intentions de former une association professionnelle, par opposition à une association syndicale», écrit le ministre.

Vindictif, Guy Chevrette poursuit: «Comme il est évident que vous ne comprenez pas la différence entre ces deux entités pourtant bien distinctes, ou que vous refusez de la comprendre, je me permettrai de vous l'expliquer.» Alors qu'un syndicat représente des salariés auprès d'un employeur, une association professionnelle offre des services et fait la promotion du métier auprès des autorités politiques et administratives concernées, rappelle Guy Chevrette.

Au Québec, il y a 17 000 titulaires d'un permis de conduite pour le taxi. Or il n'y a que 8000 voitures sur les routes, dont 5700 appartiennent à leur conducteur. Reste 2000 voitures qui sont louées parmi les 11 200 chauffeurs non-propriétaires. En formant une association unique, les propriétaires craignent pour leur hégémonie. «Ils [les non-propriétaires] pourraient nous enterrer», explique le président de la Ligue de taxi de Laval, Jean-Pierre Lalancette.

Même si 19 ligues ont appuyé le mouvement d'hier, les ligues de taxi de Québec et Longueuil s'en sont dissociées. «On est pour la formation d'une association professionnelle à 200 %», lance le président de la Ligue de taxi de Québec, François Dumais. De fait, à peine 35 de ses 700 membres ont pris part à la manifestation.

«Nous sommes contre la mobilisation des gens du taxi avec un paquet de meneries. Une association, c'est la plus belle chose qui peut nous arriver.» François Dumais croit que les leaders montréalais sont davantage préoccupés par le pouvoir que par l'amélioration des conditions de travail de leurs membres.

Listes d'attente

Le plan Marois ravit les chirurgiens cardiaques

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Même les chirurgiens cardiaques, qui avaient émis des critiques acerbes sur la longueur des listes d'attente en chirurgie, ont applaudi sans réserve hier le plan d'action en cardiologie tertiaire de 25 millions de dollars annoncé par le ministre de la Santé, Pauline Marois.

Le président de l'Association des chirurgiens thoraciques et vasculaires du Québec, Daniel Doyle, s'est dit charmé par les budgets annoncés et n'a pas tari d'éloges sur la ministre Marois, dont il a loué la rapidité de décision.

«On est stupéfaits de la rapidité avec laquelle le ministère s'est penché sur ce dossier et on croit que cela va résoudre le problème pour plusieurs années», a souligné le D^r Doyle en entrevue au *Devoir*.

Le mois dernier, le D^r Doyle avait créé une crise à l'Assemblée nationale en affirmant qu'environ trois patients par mois mouraient en attente d'une chirurgie et que lui et ses collègues pratiquaient une médecine digne de la guerre du Vietnam. Hier, il a adouci le ton mais a maintenu sa position.

«Notre sortie était un cri du cœur car on ne savait plus quoi dire à nos patients. On ne pouvait plus assumer la responsabilité des complications et des disparitions», a-t-il relancé.

Selon le D^r Doyle, ce plan d'action permettra de réduire à peu près à néant la liste d'attente à Québec en un an. L'hôpital

Laval de Sainte-Foy, qui fonctionne à pleine capacité, héritera d'une somme circonstancielle de 10 millions, conjuguée à un budget de fonctionnement de 7,2 millions, pour construire deux nouvelles salles d'opération et d'hémodynamie. Cela permettra, dans un an, de réaliser 500 opérations et 1400 angioplasties de plus dans la région de la Vieille Capitale.

Hier, les centres spécialisés en cardiologie criaient victoire face à cette annonce qui, à terme, réduira de moitié les délais d'attente en chirurgie cardiaque. La création d'une structure permanente de suivi en cardiologie, similaire à celle mise sur pied en Ontario, permettra d'orchestrer le développement des services et de créer un registre national des patients en attente.

«Cela serait un important pas en avant. Ça nous permettrait d'éviter les décisions à la pièce et de suivre les développements technologiques qui sont légitimes de ce domaine», a commenté hier le D^r Raymond Carignan, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), qui réalisera 200 chirurgies cardiaques de plus par année et traitera 340 patients additionnels en angioplastie. Les délais d'attente, de quatre à cinq mois, devraient chuter à moins de trois mois.

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le chef des services d'hémodynamie, le D^r Guy Leclercq a indiqué que ces budgets aideront à effectuer 425 dilatactions de plus par année. «Cela nous aidera à réduire les délais d'attente à moins d'un mois pour les angioplasties», a-t-il dit.



Pauline Marois

Centre d'archives de Montréal

Journée
«Portes ouvertes»

Découvrez un trésor d'architecture
Visitez une exposition sur Montréal
Admirez «Les Géantes de la rue St-Jacques»

Samedi 13 mai
de 11 h à 17 h

535, avenue Viger Est (Métro Berri-UQAM) Archives nationales du Québec Québec

Religion à l'école

Legault dépose le projet de loi de la transition

MARIO CLOUTIER
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, François Legault, laisse entendre que son projet de loi sur la place de la religion à l'école représente «un bon message, un pas dans la bonne direction» qui devra être revu dans cinq ans pour ouvrir éventuellement l'école à toutes les religions. M. Legault, qui avait démontré cette ouverture en commission parlementaire l'an dernier, a donc présenté pour l'instant une loi qui est un «compromis raisonnable».

«On souhaite avoir des écoles qui sont ouvertes, communes, accueillantes, respectueuses des droits fondamentaux, même si on permet durant certaines années de conserver les traditions religieuses, catholique et protestante, qui existent au Québec.»

Comme le dévoilait *Le Devoir* lundi, la législation maintient l'enseignement religieux au primaire tout en coupant de moitié la durée des cours. Au secondaire, le temps d'enseignement est réduit, mais les conseils d'établissement pourront choisir entre des cours d'enseignement moral, catholique ou protestant au premier cycle. Ils auront également accès à un nouveau programme d'éthique et de culture religieuse, obligatoire au deuxième cycle.

Québec continuera de recourir aux clauses dérogatoires des chartes des droits pour maintenir les privilèges octroyés aux confessions catholiques et protestantes. Aucune école publique ne pourra plus offrir un projet particulier de nature religieuse, mais elles seront toutes ouvertes, gratuitement si le veut un conseil d'établissement, aux autres religions en dehors des heures de classe avec un service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, service qui remplace la pastorale.

Comme prévu, Québec abolit les structures confessionnelles des écoles: le statut des écoles, les postes de sous-ministres et les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation (remplacé par un comité des affaires religieuses consultatif).

En voulant ménager la chèvre et le chou, le gouvernement ne contente personne, croit Louise Lorrain, porte-parole de la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire.

«En voulant faire plaisir à tout le monde, les parents, les lobbies, même à nous, [le ministre] déçoit tout le monde, a-t-elle expliqué hier. Quelle est la stratégie derrière tout ça? C'est une chirurgie par étapes? Une tactique pour que les gens s'habituent? On a l'impression que c'est transitoire mais on ne connaît pas son objectif final.»

Le groupe applaudit à la déconfessionnalisation du système mais trouve paradoxal le maintien aux clauses dérogatoires. «On maintient encore des privilèges et on pourrait très bien voir d'autres confessions exiger les mêmes», poursuit Mme Lorrain, une option à laquelle le ministre Legault a toutefois clairement fermé la porte.

De l'autre côté, la Coalition des parents en faveur du droit des parents de choisir l'école de leur préférence «trouve intéressante l'avenue mitoyenne entre le statu quo et la radicalité de l'école laïque», a expliqué la porte-parole Elisa Landry.

Mais la déconfessionnalisation des écoles déçoit le groupe. La réduction du nombre d'heures d'enseignement religieux au primaire étonne la coalition, qui espère qu'on mettra sur la qualité, par la formation d'enseignants spécialisés et l'octroi de soutien pédagogique.

«Nous souhaitons qu'il ne s'agisse pas d'une phase transitoire pour faire disparaître tout ce qu'il y a de religieux à l'école», a souligné Mme Landry.

Pour sa part, le critique libéral Claude Béchard pense qu'il s'agit d'une réforme cosmétique qui «ne permet même pas d'avancer au rythme des groupes les plus conservateurs». M. Béchard déplore le fait que le gouvernement ne propose pas de véritables nouveaux modèles pour régier la pluralité vécue dans les écoles montréalaises.



François Legault

Concours s'adressant aux JEUNES CRÉATEURS EN MÉTIERS D'ART

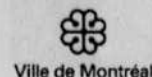
PRIX FRANÇOIS HOUDÉ
ÉDITION 2000
VILLE DE MONTRÉAL - CMAQ

Ouvert aux jeunes artisans professionnels pour leur apport original à l'exercice d'un métier d'art relié à la transformation du bois, de la céramique, du cuir, des métaux, du papier, des textiles, du verre ou de tout autre matière.

Le prix comprend:
• une bourse de 3000 \$ offerte au lauréat;
• un budget de 2500 \$ pour l'organisation d'une exposition individuelle;
• l'acquisition, par la Ville de Montréal, d'œuvres ou d'objets choisis parmi les créations des finalistes;
• une participation à une exposition collective à la Galerie des métiers d'art au Marché Bonsecours.

Date limite d'inscription: le 26 mai 2000 à 17h00

Renseignements:
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
(514) 878-ARTS (2787)



Ville de Montréal



LES ACTUALITÉS

L'UMBM poursuit Harel avec ses vieilles déclarations

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

La ministre des Affaires municipales n'en est pas à une contradiction près. C'est le constat auquel en arrive l'Union des municipalités de banlieue de l'île de Montréal (UMBM) en jetant un coup d'œil aux intentions de la ministre dans le dossier de la réorganisation municipale. Au sujet des régions administratives par exemple, la ministre Harel va actuellement à l'encontre de ce qu'elle préchait sur les bancs de l'opposition.

Tout comme l'UMBM aujourd'hui, la ministre soutenait, il y a sept ans, que «le redécoupage du territoire en cinq régions administratives a multiplié les décisions qui encouragent une vision sans perspectives d'ensemble de l'agglomération montréalaise et porte les germes d'une accentuation de l'éparpillement». Alors qu'elle présidait le groupe de travail du Parti québécois sur la région métropolitaine en mars 1993, Mme Harel avait déposé un mémoire devant le groupe de travail sur Montréal et sa région où on pouvait également lire que «le morcellement de la région métropolitaine hypothèque gravement le développement d'une vision régionale».

Or, maintenant qu'elle est au pouvoir, la ministre semble se satisfaire de la situation actuelle puisqu'elle n'a pas l'intention, dans un avenir prochain, d'harmoniser les régions administratives. Pour sa part, l'UMBM réclame du gouvernement la création d'une seule région administrative plutôt que cinq comme c'est actuellement le cas. «Le maintien des cinq CRD [Conseil régional de développement] n'est pas de nature à favoriser une vision unifiée du Grand Montréal», déplore Frank Zampino, vice-président de l'UMBM.

Au cabinet de Mme Harel, on soutient que l'harmonisation des régions administratives a fait partie de nombreuses discussions mais que la ministre avait choisi «de laisser une chance à l'inter-régional», selon l'attachée de presse Renée-Claude Boivin. «Les CRD devront prouver que ça fonctionne.» Mais la priorité, a-t-elle ajouté, va à la communauté métropolitaine.

C'est d'ailleurs aujourd'hui à 14h, à l'Assemblée nationale, que la ministre Harel déposera le projet de loi-cadre sur la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Là encore, l'UMBM trouve matière à contradiction. Selon M. Zampino, on confère à la CMM un mandat double mais dont les deux éléments sont antinomiques. «On lui donne le mandat de la planification stratégique au chapitre des compétences de base et, parallèlement, on lui demande de dispenser des services pour l'île de Montréal. Ça va être ingérable.»

L'UMBM suggère que la CMM s'occupe de la planification stratégique et que les services soient sous la responsabilité d'une communauté urbaine modifiée qui s'ajouterait à la CMM. Il appartiendrait à la Ville de Montréal et aux villes membres de l'UMBM de déterminer la nature de cette CUM transformée de même que ses nouvelles modalités de fonctionnement.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le président de la commission politique de la section québécoise du Parti libéral du Canada, le sénateur Serge Joyal, appuie l'objectif du projet de loi C-20 mais trouve tout à fait inadéquat et beaucoup trop lâche le processus suggéré pour donner un mandat de négocier au gouvernement fédéral.

Selon M. Joyal, le Canada est indivisible. La Constitution ne le dit pas, mais l'histoire nous montre que cela est implicite et était tenu pour acquis par les pères de la Confédération, a-t-il expliqué hier au Sénat au cours d'un long exposé très serré.

Par conséquent, dit-il, «l'essence même de notre Constitution impose au gouvernement du Canada le devoir incontournable de préserver l'intégrité territoriale du pays, de maintenir l'état du droit et d'assurer la continuité de la

Constitution». Un vote à la majorité simple de la Chambre des communes ne peut suffire à lever pareille obligation ni à résilier celle qu'a la Couronne de protéger «la souveraineté de la population», soutient-il.

«Seul le peuple canadien peut, en exprimant sa volonté souveraine par un référendum national qui recueille la majorité des voix dans chacune des cinq régions du Canada, et par le biais de ses représentants dans les deux Chambres du Parlement, permettre à la Couronne de se soustraire à son devoir incontournable de préserver le Canada, devoir qui l'empêche légalement de démanteler le Canada et d'abolir la souveraineté de sa population», dit-il.

Il ajoute que les assemblées législatives devraient aussi se prononcer et

que l'autorisation de négocier devrait faire l'objet d'une loi spéciale du Parlement fédéral, donc adoptée par les Communes et le Sénat.

Et cela ne s'arrêterait pas là. À son avis, il faudrait que la «volonté souveraine du peuple» canadien s'exprime «à chaque étape déterminante de tout processus susceptible d'aboutir à la sécession d'une partie de son territoire souverain».

En vertu de C-20, la Chambre des communes jugerait d'abord de la clarté de la question, après avoir tenu compte de différentes opinions, dont celle du Sénat. Si elle trouve la question claire, elle peut alors, une fois le référendum terminé, évaluer la clarté de la majorité. Ce n'est qu'à la suite de cette évaluation que le gouvernement saura s'il a le mandat de négocier.

M. Joyal promet de présenter une

demi-douzaine d'amendements. Il n'en a dévoilé qu'un hier, soit celui sur l'indivisibilité du Canada.

Le comité sénatorial devrait entreprendre ses audiences la semaine prochaine. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui a refusé de faire des commentaires hier, prévoit y répondre aux objections, critiques et inquiétudes exprimées par les sénateurs.

Ces objections sont nombreuses mais de nature très diverses. Les conservateurs Jean-Claude Rivest et Pierre-Claude Nolin trouvent, par exemple, ce projet inutile. A leur avis, l'avenir du Québec est une question politique. De plus, ils trouvent que certaines de ses dispositions portent atteintes aux prérogatives de l'Assemblée nationale.

Amérique latine

Une mission plus facile

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Bénéficiant de la pleine collaboration du ministère des Affaires étrangères du Canada, le premier ministre Lucien Bouchard rencontrera le président de l'Argentine, Fernando de la Rúa, et le vice-président du Chili, José Miguel Insulza Salinas, lors de la mission du Québec dans ces deux pays.

Lors d'une séance d'information sur cette mission qui se déroulera du 12 au 20 mai, les hauts fonctionnaires du ministère québécois des Relations internationales ont indiqué qu'ils avaient pu travailler très étroitement avec le ministère canadien des Affaires étrangères et les ambassades canadiennes. Ils veulent éviter ainsi que ne se répète un imbroglio semblable à celui qui avait marqué la visite de M. Bouchard il y a un an au Mexique, quand Ottawa n'avait pas donné son aval à une rencontre entre le premier ministre et le président du Mexique, Ernesto Zedillo.

Au cours de son périple, M. Bouchard rencontrera plusieurs autres personnalités politiques, ministres, gouverneurs de provinces et maires. Si le premier ministre ne peut rencontrer le président du Chili, Ricardo Lagos, c'est tout simplement parce qu'il effectue une visite en Argentine au même moment. Mais la mission est essentiellement économique avec un fort volet institutionnel. M. Bouchard sera accompagné du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Guy Julien, et du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault.

Près de 150 entreprises prendront part à la mission. Elles proviennent d'une dizaine de secteurs industriels dont l'agro-alimentaire, les télécommunications, l'environnement, les mines, la machinerie forestière, la construction et l'énergie.

Congrès d'orientation des conservateurs

L'avenir de Clark et du PC se joue en partie à Québec

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Parti conservateur joue peut-être sa survie aujourd'hui à Québec alors que débute sa conférence d'orientation politique. Environ 1000 membres du parti sont attendus dans la Vieille Capitale mais plusieurs conservateurs de longue date qui n'y seront pas surveilleront de près les prises de position de leur parti pour décider s'il vaut encore la peine d'en être membre.

Le leader conservateur Joe Clark l'a lui-même reconnu hier: «Le congrès permettra de développer nos politiques et aura un impact sur le moral du parti. Et nous serons en position de donner raison à ceux qui veulent rester avec nous.»

Les départs ont été nombreux. Le dernier en lice, douloureux, est celui du premier ministre conservateur de l'Alberta, Ralph Klein. M. Klein a donné lundi son appui à son ex-trésorier Stockwell Day qui brigue le leadership de la nouvelle Alliance canadienne. Auparavant, plusieurs organisateurs politiques et anciens ministres avaient annoncé qu'ils quittaient la «Big Blue Machine» pour promouvoir la campagne de l'un ou l'autre des candidats de l'Alliance.

Comme d'autres conservateurs ontariens qui appuient Tom Long, Ralph Klein a bien précisé qu'il appuyait M. Day et non l'Alliance. Joe Clark s'accroche d'ailleurs à l'espoir que Preston Manning reprenne le leadership et fera revenir au Parti conservateur les brebis «temporairement» égarées. «Je pense qu'il y aura encore certains conservateurs qui prendront un congé temporaire du parti, mais ils reviendront, a prédit M. Clark hier. Ceux qui appuient un candidat à l'Alliance seront absents pour une brève période de temps.»

Changement d'échiquier

À l'Alliance canadienne toutefois, on commence à s'inquiéter que ces nouveaux convertis ne recherchent qu'un véhicule politique pour se faire élire mais n'adoptent pas la philosophie du parti. Interrogé par les journalistes à ce propos, Preston Manning a indiqué que les nouveaux venus «devraient regarder ce qu'est l'Alliance et se demander s'ils la soutiennent. S'ils disent: «Nous allons soutenir l'Alliance seulement si notre candidat favori remporte la course au leadership», si l'Ontario veut avoir son candidat de l'Ontario, l'Ouest son candidat de l'Ouest, le Québec son candidat du Québec et les Maritimes leur candidat des Maritimes, nous n'irons nulle part.»

C'est tout un changement de l'échiquier politique qui est en train de s'effectuer, et le congrès des conservateurs de cette semaine sera un point marquant. Joe Clark compte beaucoup sur l'événement pour remettre le parti sur ses rails, mais le congrès est une lame à double tranchant.

Certains ex-ministres conservateurs joints par *Le Devoir* ont indiqué qu'ils observeront ce qui se passera avec la plateforme du parti avant de décider de leur allégeance.

C'est le cas notamment de Jean Corbeil, ancien ministre des Transports dans le gouvernement Mulroney, qui a déjà rencontré Stockwell Day. Il a décidé de laisser l'Alliance

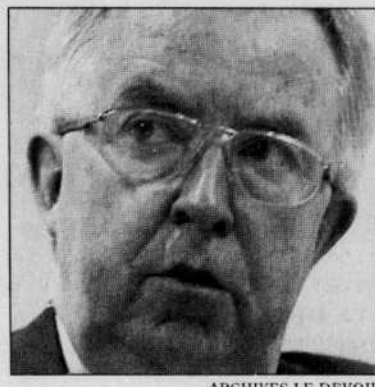
se choisir d'abord un chef avant de prendre une décision. Et de voir ce que fera le PC. «Il va falloir que ce parti se départe des aspects de son fonctionnement qui donnent l'impression que c'est un parti en désagrégation», a-t-il dit en faisant référence au manque de leadership et aux problèmes financiers du PC. «Entre le 24 au soir [date de l'élection du chef de l'Alliance] et le déclenchement de la campagne électorale, j'aurai le temps de prendre une décision sur qui je supporterai.»

Gilles Loiseleur (Conseil du trésor) a aussi indiqué qu'il attend avant de prendre une décision. «Éventuellement, si j'ai des choses à dire, je les dirai.»

Plus difficile encore pour M. Clark, aucun ténor conservateur n'est venu à sa rescousse en cette période de turbulence. Quelques anciens ministres joints ont dit ne plus faire de politique et refusé de commenter. Plusieurs autres, comme l'influent Don Mazankowski (Finances, Agriculture, Conseil du trésor, etc.) ou encore Marcel Danis (Travail), ne rappellent même pas.

Autre élément à surveiller à ce congrès, une annonce possible de Joe Clark quant à ses intentions de se présenter à une élection partielle. Les organisateurs du député David Price, qui est prêt à céder son siège à son chef, mènent présentement un sondage informel auprès des militants pour savoir s'ils seraient prêts à voter pour Joe Clark. Les résultats devraient être communiqués à M. Clark ce week-end.

Tous ne partagent pas l'opinion voulant que M. Clark devrait être à la Chambre des communes le plus tôt possible. Trois ex-ministres, dont John Crosbie (Finances), ont indiqué que M. Clark ne devrait pas perdre son temps à se faire élire maintenant. «Nous savons tous que M. Clark a de l'expérience en Chambre. Il ne peut pas se permettre de perdre du temps à une élection partielle. Il doit plutôt se consacrer à unifier le parti et l'organiser.»



Joe Clark

ARCHIVES LE DEVOIR

Allaire et Tremblay en remettent

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Non contents d'avoir appuyé la position constitutionnelle de Stockwell Day, le fondateur de l'Action démocratique du Québec, Jean Allaire, et l'ancien conseiller constitutionnel de Robert Bourassa, André Tremblay, ont décidé de la défendre en la comparant avantageusement à celle du conservateur Joe Clark.

Dans une lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie hier, les deux hommes soutiennent s'être fait reprocher par des conservateurs l'appui qu'ils ont offert la semaine dernière au point de vue constitutionnel du candidat à la direction de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

On les a accusés, écrivent MM. Allaire et Tremblay, «d'avoir donné un coup de poignard dans le dos de M. Clark». Selon ces conservateurs, le programme constitutionnel de M. Clark est similaire à celui de M. Day.

MM. Allaire et Tremblay disent avoir vérifié et en être venus à la conclusion que «les différences et les divergences entre les positions de MM. Clark et Day sont [...] claires comme le jour». Alors que M. Day préconise le respect intégral des juridictions provinciales, un droit de retrait avec compensation financière ou encore la délimitation du pouvoir de dépenser, les conservateurs parlent, dans leurs documents officiels, de codécision et de cogestion fédérale-provinciale dans des domaines comme la santé et l'éducation, et de renforcement de l'union économique canadienne par l'attribution au fédéral de tous les outils législatifs nécessaires à l'amélioration des relations économiques.

De l'avis des deux hommes, le programme de M. Day est perfectible mais demeure plus prometteur d'un point de vue québécois. Cette analyse arrive au mauvais moment pour M. Clark, dont le parti amorce aujourd'hui, à Québec, un congrès d'orientation jugé crucial.

Textes
Anne Hébert
Lecture
Patricia Nolin
Musique
Michel Garneau
Conseiller au choix des textes
François Charron

ANNE HÉBERT : À LA SOURCE DU MONDE

PHOTO: GILBERT DUCLOS

ESTIVAL DE LA LITTÉRATURE MONDIALE

A MONTRÉAL : Les 12, 13 et 14 mai au Lion d'Or
Réseau Admission : (514) 790-1245
Librairie du Square : (514) 845-7617

A QUÉBEC : Les 15 mai et 16 mai
à la Chapelle du Musée de l'Amérique française
Réservation obligatoire : (418) 643-2158
Réseau Billetech : (418) 643-8131

UNEQ
CEQ
Renaud-Bray
LE DEVOIR
Télé-Québec
Québec 88
LION D'OR

Une première au CHUM

Une tumeur guérie avec une aiguille

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Pour la première fois au Québec, un médecin du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a réussi à traiter une tumeur cancéreuse au foie d'un de ses patients à l'aide d'ondes radio, sans recourir à la chirurgie.

Inusitée, cette technique, déjà utilisée aux États-Unis et en Europe, consiste à insérer une aiguille dans la tumeur du patient et à la surchauffer à une température de 100 °C à l'aide d'ondes de radiofréquence pour tuer les cellules malignes.

Le premier patient à bénéficier de cette technique, Yvon Bibeau, a ainsi pu être traité sous anesthésie locale en une seule journée par le Dr David Gianfelice, radiologue interventionniste d'expérience au CHUM, sans subir de chirurgie ni être hospitalisé longtemps.

«Cela nous permet d'élargir nos ap-

proches thérapeutiques et d'offrir des solutions aux patients qui ne peuvent subir de chirurgie», a expliqué hier le Dr Michel Dagenais, chirurgien hépatobiliaire au CHUM.

En fait, cette nouvelle technique pourrait être offerte à plusieurs patients dont l'état de santé, ou l'âge avancé, rend impossible ou risqué le recours à la chirurgie. Et c'est le cas de plusieurs patients souffrant de maladies du foie, dont la cirrhose.

«On peut offrir des solutions moins invasives que la chirurgie et surtout moins douloureuses. Le patient peut rentrer le matin et sortir de l'hôpital l'après-midi», s'est réjoui le Dr Guy Breton, chef du département de radiologie au CHUM.

Les tissus cancéreux peuvent être facilement détruits grâce à cette nouvelle aiguille, au bout de laquelle se déploient de petites tiges métalliques flexibles en forme de parapluie qui pénètrent la tumeur.

Pour l'instant, le traitement par ra-

diofréquence s'avère aussi efficace qu'une chirurgie traditionnelle pour les patients malades, non admissibles à la chirurgie, dont la masse cancéreuse au foie est de moins de cinq centimètres de diamètre, affirme le Dr Dagenais. On ignore encore combien de patients pourront profiter de cette technique au CHUM.

Chose certaine, a souligné hier le Dr Breton, de nouvelles approches médicales réservées d'abord à un usage marginal ont souvent connu des usages beaucoup plus étendus par la suite. On peut citer entre autres le cas de la dilatation des artères par ballonnet, autrefois réservée aux seuls patients ne pouvant supporter une opération à cœur ouvert. Aujourd'hui, l'angioplastie, non invasive et moins coûteuse, est devenue le traitement de choix pour les maladies cardiovasculaires, même chez les patients dont l'état de santé permettrait un traitement chirurgical.

Alliance Québec

Deux candidats dans la course

LE DEVOIR

La course à la présidence d'Alliance Québec se fera finalement entre deux candidats bilingues lors du congrès des 26 et 27 mai: l'héritier tout naturel de Bill Johnson, Anthony Housefather, et un candidat de dernière minute, un certain Peter Romaniuk.

Dès que Bill Johnson a annoncé qu'il ne se représenterait pas, Anthony Housefather, avocat et conseiller municipal de Hampstead, avait clamé son ardent désir de lui succéder.

Ses priorités? Abaisser les exigences faites aux villes désireuses de se décrire bilingues, le droit des anglophones à être soignés dans leur langue partout au Québec et le droit à l'éducation en anglais.

Peter Romaniuk, membre d'Alliance Québec depuis deux ans, se défend d'être candidat seulement pour créer l'impression d'une course à la direction.

EN BREF

La station Île-Sainte-Hélène prendra le nom de Jean Drapeau

(Le Devoir) — La station de métro Île-Sainte-Hélène sera bientôt rebaptisée Jean-Drapeau. La STCUM officialisera ce changement lors d'une cérémonie spéciale qui aura lieu à l'automne 2000 et au cours de laquelle la Ville de Montréal attribuera au parc des Îles le nom de parc



- Conférence gratuite en anglais -

L'AVENIR EST RADIEUX!

L'HUMANITÉ À LA CROISÉE DES CHEMINS :
L'ÉMERGENCE DE L'INSTRUCTEUR MONDIAL, MAITREYA

Wayne Peterson, auteur et ex-diplomate américain, nous livre une histoire étonnante : ses expériences extraordinaires et ses rencontres avec des personnalités mondiales, dont plusieurs croient, comme lui, qu'un groupe d'enseignements spirituels très évolués s'approprient à se faire connaître mondialement au grand public.

Mardi le 16 mai à 19h30 - Hôtel Delta, Opus II Hall - 475, av. du Président-Kennedy, Mt.
Métro Place des Arts - Information: 514-276-8619 ou 514-384-1921 de l'extérieur du grand Montréal - 1-877-384-1921 - (514) 286-1986: Hôtel Delta. Documentation disponible gratuite
<http://tarquebec.org/conf/> - info@tarquebec.org

LE DEVOIR

LE MONDE

Un expert financier pour appuyer le président

Poutine propose Kassianov comme premier ministre

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Moscou — Le ministre des Finances, Mikhaïl Kassianov, proposé hier comme premier ministre par Vladimir Poutine, devrait officiellement prendre les fonctions de chef du gouvernement russe le 17 mai après avoir été approuvé par les députés.

En vertu de la Constitution, la Chambre basse du Parlement russe dispose à présent d'une semaine pour étudier sa candidature et se prononcer. Le président de la Douma, le communiste Guennadi Seleznev, a précisé que «la majorité des députés ne lui étant pas alléguée», la candidature de Mikhaïl Kassianov, 42 ans, devrait être avalisée mercredi.

En ce qui concerne le futur gouvernement, M. Kassianov a dit que s'il était nommé premier ministre, «il y aurait des changements [par rapport au cabinet actuel], mais pas des changements importants», selon Interfax.

En début d'après-midi, M. Seleznev a reçu une lettre signée Vladimir Poutine dans laquelle le président «présente pour approbation à la Douma la candidature de M. Kassianov au poste de chef du gouvernement».

Les députés vont entériner M. Kassianov car il représente «le choix du président» et parce que la Douma se doit actuellement d'approuver la candidature proposée par le président, a déclaré le président de la commission budgétaire de la Douma, Alexandre Joukov, à la radio Echo de Moscou.

«Le plus important, c'est qu'il n'est pas lié, à mon avis, à ces politiques économiques menées ces dernières années, comme celle d'Egor Gaidar», le père des privatisations si critiquées après l'effondrement de l'URSS, a estimé le député Nikolai Ryjkov, indépendant de gauche.

Depuis son élection triomphale le 26 mars à la présidence de la Russie, la Douma s'est montrée favorable à Vladimir Poutine, ratifiant notamment le traité russo-américain de désarmement stratégique START II après l'avoir refusé pendant sept ans à son prédécesseur Boris Eltsine.

Cependant, a estimé M. Seleznev, la

nomination de M. Kassianov «dépendra beaucoup du discours qu'il prononcera le mercredi 17 mai devant la Douma» ainsi que de ses rencontres préalables avec les fractions parlementaires.

Les communistes, majoritaires, ont confirmé ce point de vue. «La question n'est pas Kassianov mais le programme que mènera son gouvernement. Nous n'avons reçu ni programme ni proposition de politique que ce gouvernement veut appliquer», a commenté le chef des communistes, Guennadi Ziouganov.

Economiste libéral âgé de 42 ans, Kassianov était précédemment vice-premier ministre et était devenu de facto le chef du gouvernement intérimaire après l'accession de Poutine à la présidence intérimaire il y a quatre mois, lors de la démission de Boris Eltsine. Vladimir Poutine l'avait confirmé comme chef intérimaire du gouvernement quelques heures après son investiture officielle dimanche à la tête de l'Etat.

Pour les observateurs de la vie politique russe, la désignation de Mikhaïl Kassianov témoigne de la volonté de Vladimir Poutine de s'entourer de ministres ayant fait leurs preuves et d'exercer un contrôle étroit sur son gouvernement. Dans ce schéma, Kassianov aurait la haute main sur l'économie, un secteur dont Poutine n'a qu'une expérience limitée.

Nommé ministre des Finances il y a environ un an, Kassianov s'est fait une réputation sur la scène internationale en renégociant notamment la dette russe, en particulier au sein du Club de Paris et du Club de Londres, réunissant respectivement les pays et les banques créanciers de Moscou. Il a, à cette occasion, noué des relations solides avec les pays occidentaux.

Il lui faudra faire preuve des mêmes talents de négociateur pour obtenir la reprise des crédits du Fonds monétaire international, gelés, et parvenir à un nouvel accord sur la dette.

Proche de l'oligarchie russe, il se défend toutefois d'être inféodé à l'un ou l'autre de ses grands magnats de l'industrie russe qui auraient exercé une influence occulte sur l'administration de Boris Eltsine.



Mikhaïl Kassianov

La tension monte en Sierra Leone



DYLAN MARTINEZ REUTERS

Une réfugiée caressait le dernier oiseau de basse-cour qu'il lui reste alors qu'elle fuyait Waterloo hier pour se rendre à Freetown. Le RUF a attaqué Waterloo hier, forçant des milliers de personnes à fuir vers la capitale.

L'armée est sur le pied de guerre

Les réfugiés affluent par milliers dans la capitale

AGENCE FRANCE-PRESSE,
REUTERS
ET ASSOCIATED PRESS

Freetown — La tension continue à monter en Sierra Leone. Des camions chargés de Casques bleus et de militaires ont quitté la capitale, Freetown, pour les alentours, hier, afin de déjouer une possible attaque du Front révolutionnaire uni (RUF). L'ONU, dont quelque 500 membres sont toujours retenus en otages, s'est voulu rassurante, estimant que «Freetown ne tomberait pas».

Les soldats de la mission de l'ONU en Sierra Leone (MINUSIL), l'armée gouvernementale sierra-léonaise et les combattants progouvernementaux ont renforcé leur position sur la route conduisant vers la capitale en provenance de la localité de Waterloo, à 25 kilomètres au sud-est. «Waterloo est devenue la ligne de front», a déclaré le commandant Joseph Jalloh qui a indiqué que le gouvernement s'attendait à une attaque rebelle dans la zone. Les convois militaires ont également pris la route de plusieurs villes clés près de la capitale, comme Masiaka, à 65 kilomètres à l'est.

Freetown, en tout cas, bruit de rumeurs: celle notamment d'une offensive rebelle qui entraîne un exode des provinces en direction de la capitale. Croisant les convois militaires sur la route, des milliers de réfugiés voyageant à pied, en voiture ou en camion ont gagné Freetown, la «ville libre», par crainte des combats et de la cruauté des rebelles.

À la suite des accords de Lomé qui devaient mettre fin à la guerre civile, les rebelles de Sankoh s'étaient illustrés en démembrant des civils sans défense. Cela explique la peur panique des civils

convergeant vers Freetown.

Par ailleurs, Johnny Paul Koroma, ex-dirigeant de junte dont les troupes avaient fait alliance avec le RUF pour un coup d'Etat contre Kabbah en 1997, a appelé ses miliciens à se présenter aux centres de commandement pour combattre le RUF.

Il a reconnu qu'une atmosphère de «panique» régnait à Waterloo mais assuré que les soldats de la force progouvernementale Kamajor, forte de 15 000 hommes, tenaient bon et recevaient des renforts.

D'autres rumeurs portaient sur le «mystère» Foday Sankoh, le chef du RUF, disparu lundi après que ses hommes eurent abattu au moins quatre personnes lors d'une manifestation devant son domicile. L'ONU affirme ne pas savoir où il se trouve, mais l'armée gouvernementale sierra-léonaise (SLA) s'est lancée à sa recherche.

«Nous sommes à sa recherche, fouillant chaque colline et chaque grotte dans les environs de sa maison. Nous voulons l'arrêter et le livrer aux autorités. Nous voulons la réussite du processus de paix et Sankoh est un obstacle», a déclaré un officier de l'ancien Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC, ex-junte qui a réintégré la SLA).

L'Ecomog ressuscitée?

La situation est devenue chaotique depuis le départ, la semaine dernière, de la Force d'intervention ouest-africaine (Ecomog) dominée par la Nigeria. Depuis, des accrochages se produisent par intermittence entre les Casques bleus et les rebelles.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) semble encline à réactiver l'Ecomog, qui avait rétabli au pou-

voir en 1998 le président Ahmad Tejan Kabbah et enrayé l'avancée des rebelles sur Freetown en janvier 1999. Aucune décision n'est toutefois attendue avant la réunion des ministres de la Défense et des chefs militaires, mercredi prochain à Abuja, pour discuter de l'envoi de soldats de la paix supplémentaires.

Réunis mardi dernier pour tenter de désamorcer la crise, les dirigeants de neuf pays d'Afrique de l'Ouest ont exprimé leur «détermination à utiliser tous les moyens à leur disposition, y compris l'option militaire, pour contrer toute tentative de prise de pouvoir par la force».

À Londres, le ministre de la Défense britannique, Geoff Hoon, a déclaré que les soldats britanniques envoyés à Freetown pour évacuer notamment les ressortissants étrangers défendraient l'aéroport international de Lungi, proche de la capitale.

Toutefois, il n'est pas question

qu'ils intègrent la MINUSIL. «Ils ne participent pas à l'opération de l'ONU au point d'être engagés dans les combats», a-t-il précisé.

Un total de 295 personnes ont été évacuées du pays depuis le début, le 8 mai, de l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers par les parachutistes britanniques, a indiqué le porte-parole de la force d'intervention dépechée par Londres, le lieutenant David Cramp.

Par ailleurs, les États-Unis, la Chine et la France n'ont pas répondu aux appels de l'ONU à la création d'une force de réaction rapide.

La Russie, cinquième membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, préparera en revanche l'envoi de quatre hélicoptères militaires et d'une centaine de soldats en renfort de la MINUSIL. Mais l'information, donnée par l'agence Interfax qui cite des sources autorisées, n'avait pas été confirmée hier dans l'après-midi.

Des soldats canadiens en Sierra Leone

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa — Le Canada va envoyer une mission de soutien en Sierra Leone, à la demande des Nations unies, a annoncé hier le ministre canadien de la Défense, Art Eggleton.

Un Airbus CC-150 Polarix et quelque 20 membres des Forces armées canadiennes quitteront le Canada d'ici 48 heures pour une mission qui devrait durer deux ou trois semaines. Cette mission aura comme objectif «d'accélérer le déploiement de

quelque 1772 Casques bleus de l'Inde et du Bangladesh en Sierra Leone». L'appareil effectuera une rotation des aéroports de New Delhi et de Dacca jusqu'à celui de Lungi.

«L'aggravation de la situation en Sierra Leone exige une action rapide», a souligné le ministre. Lundi, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, avait indiqué que le Canada étudiait les façons de venir en aide à la MINUSIL, la mission de paix des Nations unies en Sierra Leone, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Pas de libération d'otage aux Philippines

Première négociation avec les rebelles

Les ravisseurs feront connaître leurs revendications d'ici 48 heures

AGENCE FRANCE-PRESSE,
REUTERS ET
ASSOCIATED PRESS

Jolo — Négociateurs et rebelles musulmans, qui détiennent 21 otages sur l'île philippine de Jolo (sud), ont commencé hier, pour la première fois, à négocier mais sans parvenir à une libération de l'otage allemande Renate Wallert.

Les deux négociateurs, l'ancien ambassadeur libyen Radjab Azzarouk et le philippin Ghazali Ibrahim, étaient partis à bord d'un camion et d'une ambulance, accompagnés d'un médecin, Nesla Amin, et d'une équipe de la Croix-Rouge. Le médecin a déclaré que la délégation avait discuté avec un groupe de rebelles mais n'avait pas pu voir les 21 otages. Les négociateurs ont discuté avec les ravisseurs pendant environ sur le contenu des pourparlers.

«La femme allemande malade n'est en fait pas malade du tout», a affirmé un porte-parole des rebelles, Abu Escobar, interrogé par téléphone par une radio locale philippine.

«Parfois, elle est incapable de marcher, mais dès qu'il y a des coups de feu, elle est la première à courir», a-t-il dit. Mme Wallert, 57 ans, souffre d'hypertension et risque une crise cardiaque, selon un médecin philippin.

Les rebelles du groupe Abu Sayyaf «ont demandé 24 heures supplémentaires. Nous aurons leur réponse demain» (aujourd'hui) concernant l'otage allemande, avait auparavant déclaré Roberto Aventajado, conseiller du président philippin Joseph Estrada.

L'ancien ambassadeur libyen à Manille s'est dit «très optimiste» sur la poursuite de ces discussions mais a réclamé «un peu de patience».

«Pour le moment», les ravisseurs n'ont pas fait de demande de rançon mais ont exprimé des revendications politiques que l'émissaire libyen a pour

consigne de ne pas révéler dans l'imédiat. Les ambassadeurs des pays concernés ont de leur côté lu des lettres d'encouragement aux otages sur les ondes d'une radio locale qu'écoutent les guérilleros.

Le D' Amin a expliqué que les otages se trouvaient à plusieurs heures de marche difficile du lieu de cette première négociation en pleine jungle et où étaient rassemblés quelque 300 à 500 rebelles, tous très jeunes.

Le cadre de la négociation va maintenant être établi, mais les rebelles n'ont toujours pas fait connaître leurs exigences, a de son côté précisé M. Aventajado.

La veille, des émissaires avaient été dépêchés sur le terrain pour préparer cette rencontre. Ils étaient revenus avec l'accord des rebelles pour rencontrer M. Azzarouk, qui avait négocié avec succès en 1993 la libération, après 23 jours de captivité, d'un otage américain, Charles Walton, alors âgé de 61 ans.

Une fois les exigences des rebelles connues, M. Aventajado a affirmé qu'il se rendrait lui-même auprès des rebelles pour poursuivre les négociations.

C'est la première fois que des pourparlers véritables s'engagent avec les rebelles 48 heures après le remplacement du précédent négociateur en chef, Nur Misuari.

Selon le gouverneur de la province, Abdusakur Tan, les négociateurs n'ont pas demandé la seule libération de Wallert mais de «tous les otages malades», y compris du Français Stéphane Loisy, qui souffrirait d'une infection urinaire.

Par ailleurs, les soldats philippins ont desserré leur étau hier autour du camp de l'île de Jolo.

Le cordon militaire établi autour du camp a en effet été élargi, selon un porte-parole de l'armée, le lieutenant Abe Sarajian. Au cours des derniers jours, les soldats avaient procédé à des bombardements au mortier dans le secteur.

L'Éthiopie est aux prises avec un autre problème

Après la sécheresse, la pluie

Onze millions de personnes sont affectées

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Après la sécheresse, c'est maintenant la pluie qui cause son lot de problèmes en Éthiopie. Depuis quelques jours, des pluies diluviennes sont tombées dans le sud-est du pays. Résultat: la terre est inondée, le bétail meurt et les maladies se propagent à vitesse grand V. L'Unicef a révisé à la hausse son estimation du nombre de personnes affectées, celui-ci se chiffrait désormais à près de 11 millions.

«Il y a trois jours, l'Unicef a révisé à la hausse le nombre de personnes affectées, à 10,6 millions. [...] Plus il y a de retard dans l'aide humanitaire, plus le nombre augmente», a indiqué hier Jabr Ibrahim, représentant de l'Unicef en Éthiopie, lors d'un entretien téléphonique avec Le Devoir.

Depuis le début de la semaine, de fortes pluies tombent sans interruption sur le sud-est du pays. «Ce n'est pas une petite pluie fine que la terre peut absorber. Ce sont des pluies diluviennes. [...] Comme la terre est argileuse, il se forme des lacs», a-t-il témoigné.

Comme le bétail, la population est désormais victime de cette pluie soudaine, pourtant très attendue après trois ans de sécheresse. «L'eau devient un véhicule de transport des infections», a affirmé M. Ibrahim, soulignant que les risques d'épidémies de diarrhée et de paludisme en étaient d'autant plus accentués. «Le bétail a

tellement soif qu'il boit plus qu'il ne faut et crève». Dans la région du sud, la communauté pastorale aurait perdu jusqu'à 70 % de son cheptel.

Le mauvais temps rend aussi le transport de l'aide d'urgence problématique. Certaines routes sont impraticables, les camions restent coincés dans la boue, a rapporté M. Ibrahim.

En conséquence, les organismes d'aide redoublent d'efforts. En collaboration avec diverses organisations locales, l'Unicef distribue de l'aide alimentaire supplémentaire et vient d'achever une nouvelle campagne de vaccination contre la rougeole. Elle distribue également des couvertures et des feuilles de plastique permettant la construction d'abris.

Le nombre exact de victimes est toujours inconnu. Certaines régions du pays, d'accès impossible, n'ont pu être atteintes par les organisations internationales. Celles-ci poursuivent aussi leurs campagnes de financement pour acheminer de l'aide à la population toujours dans le besoin. L'Unicef a recueilli au Canada 160 000 \$, dont «la part du lion», au dire du directeur des communications, provient du Québec, avec 115 000 \$.

La Croix-Rouge a quant à elle amassé 408 000 \$, dont 223 000 \$ pour la division du Québec. Vision mondiale a recueilli 1,3 million à l'échelle du pays. Les chiffres pour la province ne sont pas disponibles. Oxfam-Québec, enfin, chiffre à 380 000 \$ le montant de dons recueillis à ce jour.

EN BREF

La Croatie acceptée par l'OTAN

(AFP) — L'OTAN a décidé formellement hier d'intégrer la Croatie dans le Partenariat pour la paix, son programme de coopération avec 26 pays neutres et d'Europe de l'Est, ce qui marque une nouvelle étape dans le rétablissement des liens de ce pays avec la communauté internationale. Lors de sa réunion hebdomadaire, le conseil permanent de l'OTAN (ambassadeurs) a décidé d'accepter la demande d'adhésion au Partenariat pour la paix qui avait été déposée par la Croatie, a annoncé le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson.

Tchéchènes et Russes dialoguent

(AFP) — Un responsable du Parlement russe a rencontré mardi et hier un représentant des indépendantistes tchéchènes en prenant soin de souligner que ce n'était pas une négociation. Le président de la commission des lois de la Douma, Pavel Krachennikov, a rencontré le vice-premier ministre indépendantiste tchéchène Kazbek Makhachev à Karaboulak.

É D I T O R I A L

La voie tranquille

Le Québec est prêt pour l'école laïque. Mais le ministre de l'Éducation, François Legault, n'a pas voulu affronter les lobbys confessionnels, qui furent plus tonitruants que les promoteurs de la laïcité. Du moins la réforme proposée, qui introduit un cours d'éthique et de religions au secondaire, va dans la direction souhaitée.

La perspective laïque l'emporte dans l'opinion publique québécoise, y compris chez les parents catholiques. Les sondages le démontrent. Les parents veulent, majoritairement, que l'enseignement confessionnel catholique et protestant soit remplacé par un enseignement dit culturel des religions.

Cet enseignement ferait connaître aux enfants les différentes religions présentes dans la société, à commencer par la leur, bien sûr, ainsi que leur histoire, de manière à ce que les jeunes soient mieux préparés à vivre dans une société et un monde pluralistes.

De même, l'évolution sociale prévisible va vers une distinction de plus en plus nette entre les religions et l'école publique. S'il n'y avait pas déjà l'enseignement religieux à l'école, personne ne pourrait raisonnablement entreprendre de l'y introduire.

Ainsi, on aurait pu s'attendre à ce que le grand débat lancé en 1997 sur la place de la religion à l'école québécoise conduise à la laïcisation complète du système scolaire. Mais les propositions formulées par le groupe de travail présidé par Jean-Pierre Proulx ont soulevé un tollé. Le lobby pro-religieux a été très intense. Celui-ci n'a pas gagné sur toute la ligne. Mais le ministre ne veut pas l'affronter davantage. Il est clair que, pour le gouvernement, cette question n'est pas la priorité.

La réforme proposée par M. Legault dans le projet de loi présenté hier à l'Assemblée nationale maintient donc l'enseignement confessionnel catholique et protestant à l'école primaire et au premier cycle du secondaire, contrairement à nos souhaits.

Par contre, les changements envisagés vont dans la direction d'une diminution de la place de la religion à l'école. Le temps consacré à cet enseignement sera réduit de moitié au primaire, c'est tant mieux. Les structures scolaires sont sécularisées, ce qui est bien la moindre des choses dans la foulée de la transformation des commissions scolaires d'un statut confessionnel à un statut linguistique.

De même, l'enseignement culturel des religions est introduit au secondaire, de manière optionnelle au premier cycle, obligatoire au second. Le cours d'enseignement moral sera révisé pour en augmenter les exigences. Ces mesures nous rapprochent de l'école laïque et nous nous en félicitons.

Heureusement, le ministre a également rejeté l'approche communautariste qui aurait conduit à la ségrégation des élèves selon leur religion. D'ailleurs, les parents non chrétiens n'en voulaient pas. Ils préfèrent que leurs enfants fréquentent des écoles qui leur permettront de s'intégrer à la société majoritaire.

Il va sans dire que le projet de loi présenté hier est pour nous un minimum. Nous ne saurions accepter de recul. Nous souhaiterions même que le gouvernement étende au primaire la possibilité pour les conseils d'établissement de remplacer progressivement l'enseignement confessionnel par un enseignement culturel des religions, comme au premier cycle du secondaire.

Quoi qu'il en soit, ce large débat sur la place de la religion à l'école a fait ressortir deux choses. D'une part, le rapport qu'entretiennent les Québécois avec la religion n'est pas net. Pour plusieurs de nos concitoyens, enlever la religion à l'école, c'est leur enlever un morceau d'identité. Pourtant, la pratique religieuse est défaillante. Les églises sont mises en vente faute de fidèles et de prêtres.

D'autre part, les Québécois n'ont pas trouvé par quoi remplacer le système de valeurs qui leur est proposé par la religion catholique. C'est sans doute pourquoi bien des parents inscrivent leurs enfants à l'enseignement religieux plutôt qu'en morale au primaire. Ce constat devrait nous amener à réfléchir sur la culture civique québécoise.

mvenne@ledevoir.ca

Un système à repenser

Le prolifique Conseil supérieur de l'éducation (CSE) vient encore une fois de montrer du doigt les enseignants de cégep, dont la formation serait déficiente. Il n'est pas impossible, en effet, qu'un certain perfectionnement en psychopédagogie soit approprié, encore que ce complément ne doit surtout pas se faire au détriment de la connaissance disciplinaire, comme ce fut le cas pour les niveaux primaire et secondaire. Un grand nombre d'enseignants s'inscrivent d'ailleurs régulièrement à des sessions de perfectionnement. Mais l'organisme-conseil auprès du ministre de l'Éducation avoue candidement ne pas connaître l'importance de ce perfectionnement en cours de carrière. Il aurait été opportun, voire indispensable, d'obtenir des données précises sur le sujet avant de se lancer dans toutes sortes de recommandations.

De toute manière, en mettant l'accent sur les enseignants, le CSE fait l'économie d'un débat beaucoup plus fondamental en ce qui a trait à la pertinence du cégep. L'idée à son origine, soit une possibilité pour l'étudiant d'acquiescer une formation générale intéressante avant de se spécialiser à l'université ou de pratiquer un métier, reste plus que jamais pertinente. Mais les ratés de ce niveau d'enseignement sont tels qu'il faudra beaucoup plus que quelques mois de formation supplémentaire des enseignants pour réduire les taux d'abandon et d'échec. À peine plus de 65 % des étudiants inscrits au secteur préuniversitaire obtiennent leur diplôme (après cinq ans au lieu de deux), taux qui baisse à 55 % (après huit ans au lieu de trois) au secteur technique.

Ces chiffres sont connus depuis un bon moment... tout comme une partie des solutions. Mais peut-être parce qu'on refuse de se poser quelques-unes des vraies questions sur le fonctionnement de ce système, ces solutions mettent une éternité à prendre forme. Comme si, pour diverses raisons, tous les acteurs préféreraient faire mine d'oublier ce niveau, de crainte d'être accusés de ceci et de cela. Ce n'est sûrement pas un hasard si le niveau collégial n'a pas fait l'objet de débats aux États généraux sur l'éducation. D'ailleurs, dans le rapport qu'il vient de rendre public, le CSE fournit une illustration du manque de volonté politique des acteurs du niveau collégial en rappelant que la formation psychopédagogique des enseignants de cégep fait l'objet de recommandations depuis... la commission Parent, en 1964.

La réaction des syndicats d'enseignants à la suggestion du CSE de rendre obligatoire la formation pédagogique est elle aussi lamentablement caractéristique du climat défensif qui prévaut dans la machine syndicale et qui, encore une fois, donne l'impression d'une résistance au changement. La Fédération nationale des enseignants (CSN) s'oppose au caractère obligatoire de la formation. Elle réplique à l'idée de chambouler les statuts des enseignants alors que les contrats de travail viennent à peine d'être signés. Mais les étudiants, les aurait-on encore oubliés?

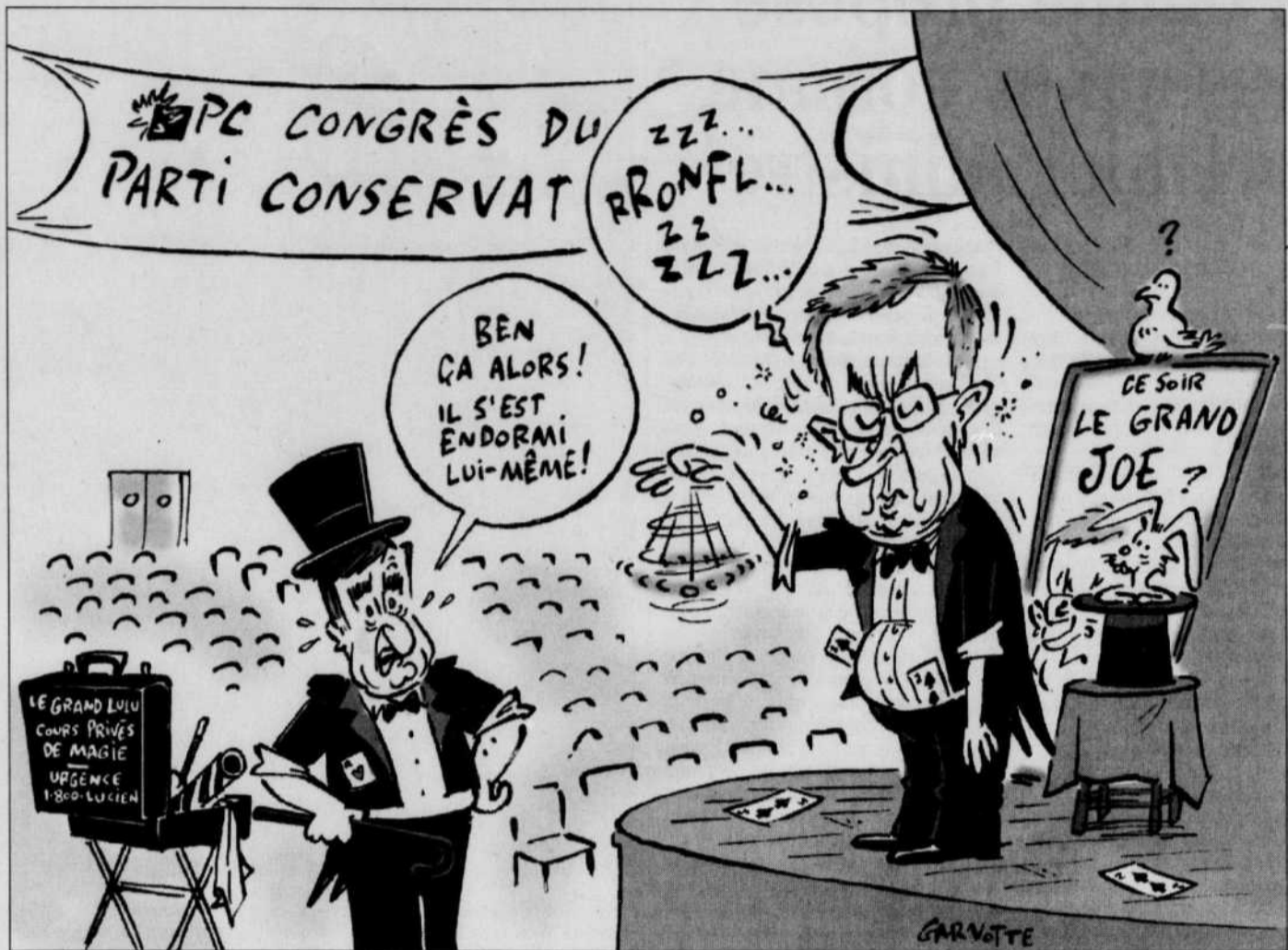
Une formation améliorée ne peut nuire, c'est certain. Cependant, il est plus urgent de resserrer l'encadrement des étudiants dont plusieurs, on le sait, ont de la difficulté à approviser ce niveau d'enseignement. Depuis leurs débuts, les collèges fonctionnent comme des universités, ce qui ne convient certainement pas à une large proportion des jeunes qui les fréquentent.

pdesrivieres@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

La mouche du coche au Proche-Orient

Rien n'est décidément épargné à cette partie du monde pourtant familière du malheur. Un journaliste égyptien apprenant l'arrivée prochaine du premier ministre du Canada aurait déclaré: «Voici la onzième plaie d'Égypte.»

Ne soyons point trop sévères envers qui a la faiblesse de vouloir jouer un rôle partout où il passe et l'illusion de pouvoir contribuer au règlement de problèmes dont la complexité le dépasse. Il pourrait n'être que maladroit, ce qui serait déjà gênant pour le Canada et désagréable pour les pays hôtes; il est devenu malaisant par la multiplication des déclarations à l'emporte-pièce, estimant apparemment nécessaire d'atteindre à une sorte d'équilibre dans les gaffes.

Jean Chrétien est apparu au cours de ce mémorable voyage comme le plus redoutable satellite non guidé qu'un pays occidental ait encore tenté de placer en orbite. Il appert que le seul point d'accord et le seul moment de détente dans le difficile dialogue entre Palestiniens et Israéliens, ces semaines-ci, comme entre Israéliens et Syriens, se manifestent lorsque l'un d'eux prononce le nom du premier ministre du Canada. Peut-être après tout est-ce là le service que Chrétien souhaitait rendre en permettant ainsi aux antagonistes un bon moment de rigoler en commun.

Jean-Marc Léger
Montréal, 12 avril 2000

On nous trombone des clips

Ce titre me révèle dénonciateur, comme tant d'autres, de l'informationnisme sous laquelle nous sommes enterrés quotidiennement.

Pour illustrer cette dénonciation, je me limite à un exemple. Une «nouvelle» est diffusée au sujet d'un taux de fractures accidentelles plus élevé, dans la conurbation de Montréal, que celui prévalant dans l'île même.

Mais n'est-ce pas une évidence? Comme l'âge moyen de la population est plus faible dans la conurbation, il s'y pratique davantage d'activités sportives qui peuvent susciter de tels accidents. En êtes-vous frappés? choqués? Devons-nous alerter la Santé publique sur la question des cales en bourgs?

Laissez-moi en pousser une autre, cette fois sur le traitement médiatique des affaires bas-canado-canadiennes. Devons-nous faire l'équation suivante: écrit de Dion = Fa (cal en bourrique)?

On peut présenter le problème autrement. J'ai à l'esprit tous les siècles antérieurs qui ont connu leurs vagues de pamphlets, cabales, jets de fiel et divers lots de sottises dites ou écrites.

Mais le temps a effacé, presque toujours, l'insignifiant et nous gardions, de ce passé, quelques traces dignes de mention.

Or nous croulons maintenant, en temps réel, sous des montagnes d'insignifiances. Cela ne gêne pas certains «penseurs» américains de prôner ouvertement le virage du *casual* jusqu'à plus soif et puis de passer ensuite à autre chose.

Ma conclusion: à notre époque de grandes douches médiatiques, les lecteurs ont besoin de contenu et veulent éviter «l'effet d'hiver».

Mais tout ce qui procède peut-être perçu comme un écho à notre chroniqueur Dion, Jean, lequel a parlé d'une époque qui s'ancre dans l'éphémère.

À l'endroit de celui-ci, je me permets néanmoins un petit rouspétage quand il doute que les lecteurs veulent vraiment recevoir du deuxième degré et opine que nous courons, à la première occasion, nous vautrer dans le voyeurisme.

Je ne demande pas que M. Dion fasse son Céline

(au sens littéraire, bien sûr) et rage sur notre société mais qu'il poursuive sans relâche une entreprise de risée de notre Circus Maximus. Voilà, nous avons besoin de sourire et d'arrière-pensée.

Je claironne même que je serai content s'il advenait que je doive le relire.

Louis Morache
Montréal, 18 avril 2000

De fusion et de démocratie

Le gouvernement détient ses pouvoirs du peuple. Lorsque ce dernier s'exprime spontanément sur un sujet qui touche fondamentalement sa communauté, en l'occurrence la présente réforme municipale, ne doit-il pas être entendu?

Si la solution gouvernementale était convaincante, personne n'argumenterait devant l'évidence.

Mais elle ne l'est pas. Son raisonnement conduit à l'anéantissement de communautés centenaires, à des augmentations de taxes, à des baisses de services et surtout à un désengagement du citoyen au sein d'une mégastucture.

On détruit ainsi le dernier rempart de la démocratie où le citoyen exerce encore une influence directe sur ses élus. Cette institution à l'échelle humaine, c'est ce que de grandes agglomérations américaines ont choisi de conserver: Boston a 282 municipalités, San Francisco, 90 municipalités, Atlanta, 102 municipalités, Miami, 55 municipalités, Saint-Paul et Minneapolis ne sont pas fusionnées.

Ces agglomérations ont choisi d'autres avenues pour résoudre les problèmes de leur ville centre tout en conservant leur démocratie locale. Pourquoi pas nous? La consultation populaire est maître et souverain pour le maintien de la démocratie.

Lucie Bigué
Conseillère municipale
Sillery, 27 avril 2000

LIBRE OPINION

Le virage de l'incohérence péquiste

PIERRE TADROS

Comité de Mercier
Porte-parole du Groupe de travail
sur la social-démocratie

Dimanche 7 mai, début d'après-midi. Le congrès du Parti québécois est dans son dernier droit. Dans le long corridor du Palais des congrès de Montréal, l'heure est déjà aux premiers bilans. Un journaliste bien connu laisse tomber: «Je ne sais plus quoi penser. C'est devenu une véritable machine électorale, ce parti-là!» Quant à moi, j'essaie toujours de comprendre comment le parti a pu battre, par trois fois, notre proposition visant à inscrire la social-démocratie à l'intérieur du programme. La veille, notre groupe (porteur de la proposition) avait fait une sortie de presse pour indiquer que le PQ n'a désormais plus la légitimité de se qualifier de social-démocrate. Un autre journaliste m'a imaginé terrorisé à l'idée de déplaire au chef. Je crois néanmoins que nous lui avons déçu. Notre but n'était effectivement pas de l'attaquer lui mais bien de démontrer l'hypocrisie qui a animé ce congrès, de sonner les cloches car des questions doivent être posées.

En effet, comment peut-on supporter l'idée de se battre à l'intérieur d'une formation politique devenue aussi incohérente? M. Bouchard a bien su répondre à cette question... en ce qui a trait au concept, du moins. Dans son discours de clôture, pas une fois n'a-t-il mentionné la social-démocratie alors qu'il en avait pourtant l'habitude. «Nous [le PQ] avons adopté des mesures progressistes», a-t-il dit... Où était-il, le Lucien Bouchard qui, il n'y a pas si longtemps, souhaitait un brassage d'idées dans ce parti?

Les incohérences

Autre incohérence. Le ministre Marois s'époumone à rappeler que le système de santé ne sera jamais à deux vitesses. Pourtant, en commission

sur la santé, un seul vote est allé contre sa proposition d'examiner des pistes de partenariat avec le secteur privé. Notre collègue Francis Clermont est revenu en plénière pour soulever ce point. Mme Marois a répondu que l'économie sociale, c'est aussi du privé. Mais quel est donc le rapport avec le fait que son ministère commande des études qui invitent à la création d'hôpitaux privés (car telles sont les fameuses pistes en examen)? Je demande alors que ce point de la proposition-fléuve (12 pages) soit débattu à part (scinder la proposition). Rien à faire, l'assemblée adopte le tout avec allégresse. Même incohérence du côté de l'éducation alors que la proposition reprend les grands thèmes du plan Legault: faire des universités des entreprises au service des entreprises avec primes à celles qui éliminent des programmes. Exit l'esprit critique.

Pendant ce temps, les délégués se sont succédé aux micros et en ont profité pour souligner la grande tradition social-démocrate du PQ. Quelle ironie! Et je ne parlerai pas ici du dossier de la langue ou encore de la proposition des jeunes visant à améliorer l'accès au secteur public pour les occasionnels, elle aussi battue sous la bénédiction d'un ministre.

Le virage

La stratégie procédurale a été splendide. L'exécutif national a présenté des propositions-fléuves dans plusieurs commissions (dont celles de la santé, de l'éducation et de la souveraineté) pour ainsi paralyser les débats et en jeter des centaines d'autres aux orties. Dans la seule commission «A» (souveraineté), la proposition du national en évalua plus de cent autres.

Le virage est bel et bien entamé. C'est le virage de la troisième voie. Il s'agit d'une théorie élaborée par un dénommé Giddens et qui, mettant l'économie de marché au centre des préoccupations d'un gouvernement, ose se prétendre social-

démocrate de centre. C'est n'importe quoi. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à observer Tony Blair en Grande-Bretagne. Adepte de cette théorie, il démantibule le système de santé anglais, fleuron de l'Europe il n'y a pas si longtemps. Lorsque Bernard Landry nous invite à faire référence au modèle de l'Union européenne, est-ce de la cohérence ou une pure coïncidence? Peut-être un peu des deux.

Du travail de terrain

Au cours de la campagne de financement, plusieurs citoyens m'ont dit qu'ils adhèrent au parti si notre proposition était adoptée. Quelques autres ont immédiatement signé leur carte, confiants de voir le PQ réaffirmer son attachement à la solidarité sociale. Nous aussi étions confiants. Et pour cause. Après des mois de travail et de rencontres, à peine cinq ou six militants se sont ouvertement opposés à notre démarche. Nous avons même pris soin d'informer le Bureau du premier ministre à au moins trois reprises, et ce, sans aucun commentaire négatif de la part de ses conseillers. Qui plus est, outre les deux centaines de délégués qui nous avaient donné leur appui écrit avant le congrès, il faut souligner les noms du tiers des présidents régionaux, de Marie Malavoy et Bruno Viens (candidats à la première vice-présidence), Jean-François de la Chevrotière (deuxième vice-président), le député Jean-Claude St-André, Yves Michaud et plusieurs autres. Au congrès, nous avons distribué plus de 1300 argumentaires et copies de ces appuis. Bref, les délégués connaissent la portée de notre proposition.

C'est donc dans ces conditions que nous affirmons que le PQ n'a plus la légitimité de se qualifier de social-démocrate, les membres ayant complètement appuyé l'aile parlementaire.

Je n'ai qu'un souhait: que le gouvernement du PQ nous démontre que nous nous trompons...

IDÉES

La légitime défense du Canada?

Le Canada ne doit pas participer au programme de défense américain contre les missiles balistiques

LOUIS MARCHILDON

Directeur du département de physique à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Louis Bédard et Jeremy Lefebvre, chercheurs affiliés au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale de l'Université de Montréal, proposaient dans l'édition du *Devoir* du 4 mai que le Canada participe au National Missile Defence (NMD) américain. Selon le gouvernement américain, le NMD a pour but de protéger le territoire des États-Unis, et éventuellement celui du Canada, contre une attaque limitée de missiles balistiques lancée par des « États parias » (rogue states) ou lancée accidentellement. MM. Bédard et Lefebvre estiment que le programme mettrait l'Amérique du Nord à l'abri tout en contribuant à la réduction de la prolifération des armes nucléaires et à la paix internationale, tout cela à un coût raisonnable pour le Canada. Une mise en perspective et une analyse plus globale montrent cependant que la situation est tout autre.

Le traité ABM, conclu en 1972 entre les États-Unis et l'URSS, est sans doute l'entente qui a le plus contribué à limiter la prolifération des armes nucléaires. Ce traité interdit le déploiement, à l'échelle du pays, d'un système visant à détruire les missiles balistiques ennemis. Si les deux principales puissances nucléaires savent que ni l'une ni l'autre ne peut se prémunir d'une attaque, aucune des deux n'aura tendance à la lancer puisque chacune sait qu'elle serait complètement détruite à son tour. Le lancement d'une attaque implique la destruction mutuelle assurée (MAD selon l'acronyme anglais). Dans ce contexte, le nombre d'ogives nucléaires peut être significativement réduit puisqu'il ne sert à rien de détruire l'ennemi 50 fois plutôt qu'une.

Par son Initiative de défense stratégique, mieux connue sous le nom de « guerre des étoiles », le président Reagan a, en 1983, voulu remettre en question le traité ABM. Le président a alors lancé un vaste programme de recherche visant à protéger complètement le continent nord-américain de toute attaque nucléaire ennemie. Le projet n'est



Un missile Peacekeeper de l'arsenal de l'ex-URSS. Dix ans après la chute du mur de Berlin, la frappe nucléaire russe et américaine est toujours en constant état d'alerte.

toutefois jamais parvenu au stade du déploiement et n'a donc pas violé le traité ABM. La communauté scientifique avait très tôt compris qu'un tel programme est irréalisable. Rappelons-nous que, pendant la guerre du Golfe, la défense israélienne appuyée par la technologie américaine n'est pas arrivée à empêcher quelques vieux missiles Scud irakiens d'exploser sur le territoire israélien. Qui peut croire alors qu'on réussirait avec un score parfait à intercepter des centaines de missiles nucléaires dissimulés parmi des milliers de leurs?

C'est dans ce contexte que le gouvernement américain propose maintenant le NMD, plus modeste. Ce système de défense viserait à intercepter un petit nombre de missiles, une trentaine au plus. La plupart des experts croient qu'on ne peut déployer un tel système avec une efficacité raisonnablement assurée. Mais en admettant qu'on le puisse, serait-on protégé pour autant? Pas pour long-

temps. Un pays qui aurait développé la technologie nécessaire pour nuire quelques missiles balistiques d'armes nucléaires parviendrait vite à en produire plus de trente. Le NMD, modeste au début, devrait s'accroître rapidement. La doctrine MAD entraînerait alors la Russie et la Chine, qui ont de bonnes raisons de croire en l'hostilité des États-Unis, dans une course éfrénée à l'armement nucléaire, avec toutes les menaces à la paix mondiale et les coûts qu'on connaît.

Quels sont les « États parias » dont on veut tant se protéger? MM. Bédard et Lefebvre nous disent que ce sont « ces pays qui font fi des normes internationales ». Puisqu'on parle de politique étrangère, les États-Unis sont sans doute, selon cette définition, le chef de file des États parias. N'ont-ils pas utilisé les armes chimiques contre la Corée et le Vietnam, bombardé illégalement le Cambodge dans les années 70 et l'Irak depuis la fin de la guerre du Golfe, formé les spadassins d'à

peu près tous les dictateurs tortionnaires d'Amérique latine, tenté d'assassiner des chefs d'État étrangers et perpétré nombre d'attaques terroristes, celle de l'usine pharmaceutique soudanaise pour n'en nommer qu'une? Une définition d'État paria qui recouvrirait mieux ceux que l'on désigne d'habitude sous ce vocable (la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak, par exemple) serait « une puissance intermédiaire qui refuse de se laisser imposer le nouvel ordre mondial ». On voit mieux alors le rôle principal de la NMD, qui est un rôle d'intimidation. « N'espérez pas, dit-on à ces États, conserver votre indépendance avec quelques missiles nucléaires! Et si nous décidons d'employer la force contre vous, vous n'y pourrez rien! »

Aucun des liens économiques ou militaires dont MM. Bédard et Lefebvre font état ne peut justifier le Canada de participer à ce jeu. La paix et la sécurité internationales reposent sur le désarmement. En signant, il y a 30 ans, le traité de non-prolifération des armes nucléaires, les pays détenteurs d'armes nucléaires s'engageaient à négocier de bonne foi l'élimination de celles-ci. Il y a, aujourd'hui, à peu près autant d'armes nucléaires dans le monde qu'en 1970. Les pays détenteurs ont donc largement failli à leur promesse, comme le leur rappellent les autres signataires. Si la tendance n'est pas rapidement renversée, de plus en plus de pays voudront acquérir l'arme nucléaire, avec tous les coûts et dangers que cette prolifération entraînera. Le Canada doit, aux Nations unies et à l'intérieur de l'OTAN, appuyer les efforts des pays de la « Coalition pour un nouvel agenda » (l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suède) et exercer des pressions sur les pays détenteurs pour qu'ils s'engagent rapidement dans la voie du désarmement. Il doit également encourager les États-Unis et la Russie à relâcher l'état d'alerte permanent dans lequel se trouve encore, dix ans après la chute du mur de Berlin, une bonne partie de leur arsenal nucléaire. Il est important que les puissances nucléaires perçoivent qu'aucune d'entre elles ne veut lancer une attaque nucléaire. Le développement du NMD par les États-Unis, et la participation du Canada à son déploiement, enverraient un message diamétralement opposé.



Graham Fraser

La guerre virtuelle... et réelle

Dans son dernier livre, *Virtual War*, Michael Ignatieff, un intellectuel canadien qui vit à Londres depuis des années, expose et explore la notion de guerre virtuelle. En effet, fait-il remarquer, la guerre au Kosovo constitue une expérience nouvelle dans l'histoire: une attaque meurtrière sans aucune perte pour l'assaillant.

«Le Kosovo a défriché une nouvelle piste, écrit-il. Cette guerre a été déclenchée dans un but encore inédit: la défense d'un groupe engagé dans une guerre civile à l'intérieur d'un État. C'était un combat sans troupes terrestres, entrepris dans l'espoir et l'attente qu'il n'y aurait aucune perte. Et cela a fonctionné. La maîtrise technologique a enlevé la mort de notre expérience de la guerre. Mais la guerre sans la mort — pour notre côté — est une guerre qui cesse d'être vraiment réelle pour nous: une guerre virtuelle.»

La guerre à distance, sans pertes, risque d'être une guerre menée sans la caution démocratique habituelle. La contingence normale — la mort de jeunes soldats — n'existe plus, et la guerre risque de devenir un grand jeu vidéo aux yeux du public.

M. Ignatieff ne s'est pas opposé au bombardement de la Serbie. Au contraire, il continue à affirmer que la décision était justifiée dans le contexte des violations des droits des Kosovars. Ce n'est pas un appui sans conséquences pour lui: fils d'un diplomate canadien, il a passé une partie de son enfance à Belgrade, où il a appris le serbo-croate, et il entretient des amitiés à Belgrade malgré les tensions évidentes causées par son appui aux bombardements.

Il est cependant très conscient du risque des illusions morales face aux instruments modernes de la guerre.

«La réalité virtuelle est séduisante. Nous voyons les nôtres comme des guerriers nobles et nos ennemis comme des tyrans détestables. Nous voyons la guerre comme un instrument chirurgical, un bistouri, non pas comme une épée tachée de sang, écrit-il. En faisant cela, nous nous décrivons erronément, comme nous décrivons erronément les instruments de la mort. Il faut éviter ces affabulations d'invulnérabilité moraliste. C'est seulement après cela que l'on peut se salir les mains. C'est seulement après cela que l'on peut agir correctement.»

En visite à Ottawa récemment, s'adressant à un groupe de militaires et d'analystes universitaires, M. Ignatieff a parlé de l'obligation pour le Canada de revoir ses politiques militaires et de se rendre compte que les obligations ayant trait aux Casques bleus sont aujourd'hui bien différentes.

En effet, le maintien de la paix n'est plus une activité passive et paisible. Il faut investir dans de nouveaux équipements, il faut reconnaître que ces missions sont beaucoup plus dangereuses que par le passé. Le Canada ne peut plus se permettre une politique militaire qui consiste à tout tenter, mais sans moyens.

Donc, a dit M. Ignatieff, il vaut mieux résister à la pression des Américains, qui veulent que le Canada se joigne au système de défense antimissiles qu'ils projettent de reconstruire à un coût énorme. Mais il ne faut pas se laisser entraîner par une politique militaire d'envergure serait coûteuse. Et le refus du gouvernement d'acheter les hélicoptères requis par les Forces armées canadiennes traduit l'hésitation du gouvernement Chrétien à entreprendre des investissements militaires.

En même temps que Michael Ignatieff essaie de provoquer un débat sur la moralité de la guerre virtuelle, on apprend qu'il y a un conflit, aussi secret que terriblement réel, qui couve au sein des Forces armées canadiennes.

Cette semaine, une étude nationale sur les agressions contre les femmes dans les familles militaires a été publiée. On y prend connaissance de la réponse de la hiérarchie militaire à toute indication de violence familiale.

D'abord, la politique implicite de «tolérance zéro» en ce qui concerne la violence familiale au sein de l'armée a un effet pervers: au lieu d'encourager une ouverture à ce sujet, la politique rend plus difficile toute discussion ayant trait à la violence familiale en raison des effets néfastes qu'une plainte aurait sur la carrière d'un militaire.

Ainsi, la règle traditionnelle des groupes masculins, qu'il s'agisse de la mafia ou d'une équipe de hockey, s'applique: l'omerta. «Une bonne partie des Forces armées canadiennes demeure embourbée dans la tradition historique du secret», disent les chercheurs, un groupe de 20 universitaires, membres de l'armée et travailleurs sociaux qui ont travaillé pendant quatre ans pour faire ce rapport avec la collaboration du ministère de la Défense nationale.

Selon un texte préparé par des chercheurs militaires, cité dans l'étude, les aspects de la vie militaire qui pourraient contribuer à la violence contre les femmes sont nombreux: les absences, les démenagements qui déstabilisent la famille et la privent d'un sens de la communauté, une certaine expérience de l'agression, la nature autoritaire de la structure militaire et l'isolement inhérent à la vie militaire. De plus, on relève des attitudes conservatrices en ce qui concerne le rôle des femmes, une culture qui encourage la consommation d'alcool, des problèmes d'argent et une valorisation du pouvoir.

A première vue, les deux textes ont peu en commun. Mais dans les deux cas, on observe l'effet de la solitude morale et on exige une analyse rigoureuse du comportement des militaires de même que l'application de critères moraux. Depuis trop longtemps, le manque d'intérêt de la société canadienne pour les questions militaires a fait en sorte que cette institution a pu fonctionner comme un monde à part, une espèce de société secrète, ne rendant de comptes à personne.

Depuis l'incident somalien, on surveille nos forces armées de plus près. Ce n'est pas toujours beau à voir. Mais si on veut que nos forces armées puissent œuvrer dans le monde et fonctionner correctement en tant qu'institution moderne, il faut reconnaître une chose: il y aura un prix à payer.

Car une armée sérieuse, qui n'est ni une farce ni une tragédie, coûte cher.

graham.fraser@sympatico.ca

Graham Fraser est correspondant aux affaires nationales et chroniqueur hebdomadaire au Toronto Star.

Réplique à Pierre-André Julien

Le rôle moteur du gouvernement du Canada dans la Révolution tranquille

STÉPHANE DION

Président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales

Dans la foulée d'une lettre de Pierre-André Julien parue dans cette page le 20 avril dernier et dans laquelle l'auteur critiquait l'intervention du ministre Stéphane Dion au colloque «La Révolution tranquille: 40 ans plus tard», tenu à l'UQAM le 30 mars, nous publions, à la demande du ministre, des extraits de cette allocution.

Pour bien mesurer toute la portée de notre Révolution tranquille, il faut en saisir sa dimension universelle en plus de ses traits spécifiques. Elle s'est inscrite dans une tendance forte de l'histoire sociale contemporaine: l'ajustement des sociétés catholiques face aux sociétés protestantes durant l'ère industrielle et postindustrielle.

La conjonction de ce phénomène social avec un autre phénomène de nature plus institutionnelle, l'édification de l'État providence, a fait en sorte que l'un des moteurs de notre Révolution tranquille a été notre gouvernement fédéral. [...]

Une révolution wébérienne

Le sociologue allemand Max Weber, dans son ouvrage classique *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, publié en 1905, a affirmé que les sociétés protestantes s'adaptent mieux à l'industrialisation que les sociétés catholiques en raison d'une plus grande valorisation de l'enrichissement matériel et de l'initiative individuelle.

Weber a peut-être poussé l'argument de façon trop systématique, mais il est certain que les sociétés protestantes se sont engagées dans l'ère industrielle plus rapidement que les sociétés catholiques. [...] Au début du XX^e siècle, les économies dynamiques étaient principalement en pays protestants et les seuls pays catholiques qui les approchaient, la France et la Belgique, étaient situés dans la même région géographique. La minorité protestante jouait d'ailleurs en France un rôle économique disproportionné. En Europe, le taux de croissance économique des pays protestants excédait de 152 % celui des pays catholiques. Avec la sécularisation, les pays catholiques ont comblé leur retard et le développement économique a cessé de rimer avec protestantisme. [...]

Il est arrivé que le rattrapage catholique ait connu une accélération au moment d'une libéralisation soudaine accompagnée d'une brusque sécularisation. Certaines sociétés catholiques ont vécu un dégel du genre encore plus spectaculaire que le nôtre. Je pense notamment à l'Espagne. [...] L'Irlande des années 90 offre une autre manifestation saisissante de ce phénomène.

C'est cet ébranlement du catholicisme traditionnel qui s'est produit dans le Québec du début des années 60. Bien

sûr, il ne faut pas exagérer la coupure de 1960 et le mythe de la Grande Noirceur. Mais Révolution tranquille il y a bien eu. Elle a été d'abord et avant tout un phénomène de sécularisation accélérée, parallèlement d'ailleurs au Concile de Vatican II. En quelques années, l'Église a perdu au Québec l'essentiel de son pouvoir séculier [...].

Il aurait été bien étonnant que le Canada échappe à cette tendance lourde qui a fait que les sociétés catholiques ont été plus lentes que les sociétés protestantes à progresser dans la modernité et le libéralisme. Au Canada comme ailleurs, on a pu observer des revenus moins élevés, un entrepreneurship moins développé et, surtout, une scolarisation beaucoup moins poussée chez les catholiques que chez les protestants.

Prenons la scolarisation, compétence provinciale. Au Québec, l'instruction ne devint obligatoire pour les catholiques qu'en 1943, trente ans après que le comité protestant eut instauré cette mesure. L'université McGill accepta les étudiants en 1884, autorisation qui ne fut accordée que 50 ans plus tard en milieu catholique. A la veille de la Révolution tranquille, moins de la moitié des 14-17 ans fréquentent l'école au Québec comparativement à 80 % en Ontario. Le taux de scolarisation universitaire est alors beaucoup plus faible au Québec chez les francophones (2,9 %) que chez les anglophones (11 %). [...]

Dans cette adaptation, notre gouvernement fédéral, qui n'était pas, comme notre gouvernement provincial, sous l'emprise du catholicisme conservateur, a joué un rôle moteur. Un rôle amplifié par l'importance accrue qu'ont prise les gouvernements centraux lors de la mise en place de politiques d'inspiration keynésienne et de l'État providence.

Le rôle moteur du gouvernement fédéral

Le slogan de la Révolution tranquille a été «Il est temps que ça change». Les vents de changement que les Québécois ont fait souffler sur leur société sont venus des universités, des syndicats, des intellectuels, de l'Église elle-même, mais une part appréciable est venue de nos institutions fédérales. Comme je suis conscient qu'on pourrait me soupçonner de partialité, je vais appeler à la barre une personnalité politique d'une autre orientation politique que la mienne et qui, du reste, a été un grand artisan de la Révolution tranquille: Jacques Parizeau.

«Avant la Révolution tranquille, a-t-il déclaré dans une entrevue accordée à Robert-Guy Scully le 22 janvier 1999, tous ceux qui ont développé parmi les jeunes Québécois une expertise économique — il n'y en a pas tant que ça — travaillent à Ottawa. C'est à Ottawa que les choses se passent. C'est Ottawa qui a créé le système de sécurité sociale au Canada, la politique de reconstruction qu'on a faite après la Deuxième Guerre mondiale. Le gouvernement sérieux, c'est Ottawa. Québec est une espèce d'office politique, un peu patronage. [...] À partir des «Désormais» de Sawé, [...]

beaucoup de ceux qui [...] travaillent à Ottawa pour des commissions d'enquête ou comme consultants dans tel ou tel ministère se rabattent vers Québec et, d'abord, sont un peu horrifiés de voir ce qu'ils trouvent.»

Cette citation de M. Parizeau décrit bien les deux rôles clés qu'a joués le gouvernement du Canada. Il a d'abord été le réformateur, celui qui a lancé les grandes politiques qui ont permis aux provinces de prendre le relais, ce que le gouvernement du Québec a fait avec beaucoup d'enthousiasme et d'originalité. Mais il a été aussi un refuge, une aire de liberté, une école [...].

Partout en Occident, l'effort de modernisation d'après-guerre a été mené par le gouvernement central, y compris dans les fédérations. Au Canada, le caractère décentralisé de notre fédération a permis à certaines provinces — surtout la Saskatchewan avec l'arrivée au pouvoir de la CCF — d'être de véritables laboratoires d'innovations, mais c'est le gouvernement du Canada qui a permis de consolider ces expériences et de les étendre à l'échelle du pays. [...]

Comme l'a écrit Dominique Marshall: «Durant deux décennies, le gouvernement fédéral avait préparé indirectement la venue d'un État providence provincial en fournissant lois, structures et expertise aux réformistes québécois.» Ce que le gouvernement fédéral a initié, les gouvernements provinciaux vont en effet le prolonger, en partie grâce à des subventions et à des ententes établies notamment au moyen du pouvoir fédéral de dépenser. Claude Ryan, par ailleurs très méfiant envers ce pouvoir aujourd'hui, l'a reconnu: «Le leadership du gouvernement fédéral au cours du dernier demi-siècle a permis au Canada de mettre en place un imposant filet de sécurité sociale. Cela aurait été impossible sans le pouvoir fédéral de dépenser.» La Révolution tranquille, ce sera en partie l'histoire de ces ententes négociées alors même que le gouvernement du Québec deviendra, lui aussi, «un gouvernement sérieux», pour reprendre l'expression de M. Parizeau. [...]

Mais au-delà des cercles gouvernementaux, «la Révolution tranquille fut d'abord une révolution culturelle», a écrit Fernand Dumont. Il est indéniable que le gouvernement du Canada a contribué directement à la renaissance culturelle du Québec par ses politiques de communication et de recherche scientifique. La commission Massey-Lévesque sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada vont «paver la route à la Révolution tranquille», selon l'expression de Louis Balthazar. [...]

Il y aurait tant à ajouter sur le rôle du gouvernement du Canada dans la Révolution tranquille. Je n'ai rien dit par exemple de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, établie par le premier ministre Pearson. [...] Mais je crois avoir fait ma démonstration: le gouvernement du Canada a été un moteur, trop souvent méconnu, de la Révolution tranquille. [...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communis); LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruellan, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Leopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TRAPAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

NÉGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

longtemps, sinon les parties devront conclure à la fin des négociations.

Selon M. Brassard, les négociations achopperaient sur deux principaux points. D'une part, Terre-Neuve insiste pour obtenir d'Hydro-Québec un prix fixe pour l'électricité produite par la nouvelle centrale. Québec et Terre-Neuve ne s'entendent pas non plus sur la hauteur de la participation d'Hydro-Québec dans ce projet dit de Gull Island.

Bien que les centrales comme La Grande et la première phase de Churchill Falls aient été construites à la faveur d'ententes comportant des prix fixes, le marché américain, avec la déréglementation du secteur de l'énergie électrique, s'est complètement transformé depuis, a fait valoir M. Brassard. «C'est évident qu'on ne peut plus s'engager dans des négociations pour ce genre de projet sur la base d'un prix fixe», a-t-il dit. «Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Les prix fluctuent, les prix sont volatiles.»

Quant à la participation d'Hydro-Québec, elle serait minoritaire mais importante. Selon nos informations, Hydro-Québec souhaite obtenir une participation s'élevant au tiers du projet.

Le ministre a rappelé que le projet de Gull Island porte sur une centrale au fil de l'eau, dépourvue d'un réservoir, qui doit compter sur la capacité de stockage de l'énergie dont jouit le réseau d'Hydro-Québec. «Ca pose tout un problème à Terre-Neuve», a soutenu M. Brassard. «Pour Terre-Neuve, c'est toute la question du risque.»

«C'est évident qu'Hydro-Québec a des capacités à faire face à ce défi de la déréglementation du marché américain. Elle est outillée pour ça», a poursuivi M. Brassard. Hydro-Québec «peut stocker de l'énergie, ce qui n'est pas le cas pour Terre-Neuve.»

«Si ce mégaprojet n'aboutissait pas, Hydro-Québec pourrait se tourner vers d'autres projets comme la poursuite du développement de la rivière Eastmain et la centrale de Youlostouc dans le Nord québécois.» «Pour nous, [Churchill Falls] c'est un beau projet. Ce n'est pas dans l'intention du gouvernement du Québec ou d'Hydro-Québec de participer à sa mise à mort», a cependant ajouté M. Brassard.

À l'Assemblée législative de Terre-Neuve, le premier ministre Brian Tobin a déclaré que son gouvernement envisageait d'autres options avec des partenaires autres qu'Hydro-Québec, dans la mesure où l'entente possible entre le Québec et Terre-Neuve n'est pas acceptable pour les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador. «C'est de la bonne négociation», a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre terre-neuvien de l'Énergie, Paul Dicks, a indiqué hier que le projet n'était pas mort parce qu'il y a d'autres partenaires potentiels, y compris quelques entreprises majeures aux États-Unis. Si une entente ne peut être conclue avec Québec, «il y a plus qu'un seul partenaire potentiel pour ce projet et nous entendons poursuivre avec eux», a-t-il dit.

Comme toujours, les questions difficiles sont reportées vers la fin lors de tels pourparlers et l'os semble grand à avaler pour Terre-Neuve quant au degré de participation d'Hydro-Québec au projet. Autre problème, les négociations entre le représentant gouvernemental québécois, Louis Bernard, et ses vis-à-vis inus n'ont guère avancé depuis quelques semaines. La reprise de ces pourparlers attendra, en fait, la suite ou la mise à mort du projet. Seules les communautés inuites du Labrador et de Natashquan avaient pris part aux discussions jusqu'ici, à l'exception du groupe de Mammit Innuat.

«On réagit avec beaucoup de prudence», a d'ailleurs déclaré au Devoir le représentant de cette communauté, Guy Bellefleur, au sujet de la suspension des pourparlers sur Churchill Falls. «On connaît les intentions d'Hydro-Québec qui sont avant tout de faire de l'argent.» Il ne se dit ni déçu, ni heureux de cette pause dans les négociations puisque «nous, on ne perd rien». Il rappelle que ce n'est pas le premier report de ce dossier et ajoute que, quoi qu'il advienne, «le projet ne se fera pas sans les Innus».



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Par téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Par téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Par téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Par téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Par téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Par téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

me commanditaires.

Or Le Devoir a appris que BCE Média a reçu une subvention de 1,2 million du BIC, entièrement versée pour le financement de la série, sans que cela ne soit mentionné nulle part au générique ou dans les documents de RDI. La subvention du BIC a été versée dans le cadre de son programme Partnership Initiative.

«Pour saluer l'arrivée du millénaire, nous avions plusieurs projets», dit Paul Racine, vice-président principal chez BCE. «Nous avons cherché différentes sources de financement. Nous avons trouvé que cette série était un bon projet.»

BCE a elle-même ajouté, au 1,2 million du BIC, une somme supplémentaire d'au moins 500 000 \$ pour compléter le financement.

Pourquoi cet apport du BIC était-il gardé secret? Robert-Guy Scully a expliqué hier au Devoir que c'était le choix du commanditaire de s'associer à des partenaires et que c'était leur choix de ne pas ajouter ce renseignement au générique.

M. Scully a ajouté qu'il n'avait lui-même «aucune objection» à identifier l'apport du BIC au générique de sa série.

Cette série d'entrevues doit se terminer l'automne prochain après plus de 100 épisodes, a expliqué M. Scully. On prévoit d'ailleurs terminer la série par un grand événement, sorte de forum d'experts sur le Canada de l'avenir.

BCE Média chapeaute plusieurs activités de la grande famille BCE, comme TéléSAT et Bell ExpressVu, ainsi que des services de programmation et de formation. Dans le

SCANDALES

SUITE DE LA PAGE 1

Une subvention ne pouvait pas être accordée sans l'autorisation d'un gestionnaire au DRHC. Si les dossiers étaient incomplets, c'était leur travail de rappeler les fonctionnaires à l'ordre, de leur dire: «Hé, le dossier est incomplet!»

«Les gestionnaires supérieurs se sont créés une fonction publique pour eux-mêmes», ajoute-t-il.

Le manque d'imputabilité sert toujours de trame de fond aux cas de dénonciation. L'histoire de Brian McAdam et Robert Read, deux whistleblowers aujourd'hui membres de l'Institut FAIR, a fait le tour des quotidiens canadiens et pourrait se résumer, selon eux, à une tentative de camouflage pour sauver la face du Canada.

M. McAdam, 58 ans, travaillait aux Affaires étrangères depuis près de 30 ans avant de prendre une retraite anticipée pour raisons médicales en 1995. Entre 1991 et 1993, il travaille comme agent d'immigration à Hong-Kong. Il signe alors une trentaine de rapports explosifs dans lesquels il indique que la mafia chinoise aurait soudoyé les responsables canadiens pour obtenir des visas et infiltré le système informatique d'immigration du consulat pour effacer jusqu'à 800 dossiers criminels permettant à des membres de triades d'entrer plus facilement au pays. M. McAdam prétend aussi que de faux tampons auraient été utilisés pour émettre des visas et que 2000 visas en blanc auraient disparu. Les appels de M. McAdam déclenchent une enquête de la GRC en 1992, abandonnée la même année, «faute de preuve». Entre-temps, M. McAdam informe le député libéral David Kilgour de ses allégations et ce dernier écrit une série de lettres au premier ministre lui demandant d'agir. Une autre enquête de la GRC est ouverte en 1995 et se poursuit toujours, cinq ans plus tard.

À son retour au pays en 1993, on lui signifie qu'on n'a plus besoin de ses services et que son histoire de mafia n'intéresse personne. Il prend une retraite anticipée après avoir sombré dans une «dépression grave».

Robert Read était justement l'un des six enquêteurs affectés à cette deuxième vérification. En 1997, il découvre des failles «importantes» dans l'enquête de 1992. Mais il soupçonne ses supérieurs de vouloir étouffer l'affaire; il porte alors plainte à la GRC.

Comme les choses ne vont pas assez vite, il parle aux médias à l'automne 1999. Résultat: il est suspendu quelques jours plus tard.

«La fonction publique traite toujours ce genre de cas de la même façon», dit simplement M. McAdam.

Autre cas connu: celui de la Direction de la protection de la santé à Santé Canada. Six scientifiques avaient fait une sortie publique en septembre 1998 parce qu'ils se disaient l'objet de pressions de leurs supérieurs pour approuver une hormone de croissance bovine malgré les craintes qu'ils avaient au sujet de sa sécurité. Cris Basude, Shiv Chopra, Margaret Haydon, Gérard Lambert, Rajinder Sharma et Arnost Villm avaient déposé trois griefs à ce sujet et disent s'être fait ordonner de ne pas parler.

Un mémo de Santé Canada semblait corroborer la thèse des six avait été divulgué dans les journaux. Le mémo adressé à Monsanto, le producteur de cette hormone de croissance, indiquait que «l'expérimentation toxicologique à long terme et les tests sur la sécurité humaine normalement nécessaires» ne seraient pas nécessaires pour cette hormone.

Parallèlement, la responsable de l'évaluation des médicaments d'ordonnance à Santé Canada, Michèle Brill-Edwards, avait quitté son poste en janvier 1996 à la suite d'un litige sur l'approbation d'un médicament contre l'hypertension. Elle avait dénoncé l'ingérence et la pression exercée par ses supérieurs.

L'histoire a été suivie de près par les médias et Santé Canada a finalement lancé une enquête interne en mars dernier pour vérifier les allégations. Selon Brian McAdam, le sondage de Statistique Canada sur le bien-être des fonctionnaires de la fonction publique ne dit pas tout. Ce sondage, dévoilé à l'automne, révélait que 18 % des fonctionnaires avaient déjà été victimes de harcèlement au travail.

«S'ils avaient posé la question: "Un supérieur vous a-t-il déjà demandé d'ignorer les règles?", le résultat aurait été beaucoup plus élevé.»

Ce qu'il faut pour résoudre le problème, dit Nico van Duyenbode, c'est une charte de l'imputabilité dans la fonction publique. «Il faudrait qu'il y ait des pénalités pour les gestionnaires s'ils ne respectent pas les règles: pas de boni ou de promotion pour un certain temps. Un gestionnaire qui n'aurait pas agi après réception d'une plainte pourrait avoir une tache apparaître à son dossier.»

Parallèlement, la responsable de l'évaluation des médicaments d'ordonnance à Santé Canada, Michèle Brill-Edwards, avait quitté son poste en janvier 1996 à la suite d'un litige sur l'approbation d'un médicament contre l'hypertension. Elle avait dénoncé l'ingérence et la pression exercée par ses supérieurs.

L'histoire a été suivie de près par les médias et Santé Canada a finalement lancé une enquête interne en mars dernier pour vérifier les allégations. Selon Brian McAdam, le sondage de Statistique Canada sur le bien-être des fonctionnaires de la fonction publique ne dit pas tout. Ce sondage, dévoilé à l'automne, révélait que 18 % des fonctionnaires avaient déjà été victimes de harcèlement au travail.

«S'ils avaient posé la question: "Un supérieur vous a-t-il déjà demandé d'ignorer les règles?", le résultat aurait été beaucoup plus élevé.»

Ce qu'il faut pour résoudre le problème, dit Nico van Duyenbode, c'est une charte de l'imputabilité dans la fonction publique.

domaine télévisuel, BCE avait commandité la série sur Maurice Richard diffusée l'automne dernier à Radio-Canada et produite elle aussi par Robert-Guy Scully. BCE est également le maître d'œuvre de la nouvelle chaîne spécialisée Evasion, lancée en janvier, et a présenté au CRTD des projets de chaînes spécialisées numériques.

A RDI, on n'était pas au courant de cette entente entre le BIC et BCE Média. «Pour nous, il était clair que le producteur, c'était L'Information essentielle, et les commanditaires, BCE et la fondation Bronfman», a dit Robert Nadeau, chef des communications chez RDI.

M. Nadeau a toutefois ajouté que chaque émission de Scully RDI, tout comme chaque émission provenant de n'importe quel producteur, est examinée et approuvée par RDI. «La décision de diffuser appartient à RDI, qui détermine si l'émission respecte nos critères journalistiques, a-t-il dit. Et depuis cinq ans, nous diffusons une centaine d'émissions par année de M. Scully.»

Sous le chapeau de Scully RDI, Robert-Guy Scully livre actuellement deux séries à RDI, soit «Le Canada du millénaire» dont il est ici question ainsi qu'une série d'entrevues avec différentes personnalités sur leurs lectures. Les deux séries sont diffusées le vendredi et le dimanche à 21h30.

Le BIC a été créé sous la responsabilité du ministère du Patrimoine mais est maintenant placé sous la direction du ministre Alfonso Gagliano, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. En juin 1998, le ministre Gagliano avait déclaré que le BIC allait se charger de contredire toute «fausseté» véhiculée pendant

la campagne électorale qui se préparait au Québec. L'organisme a donc été perçu par plusieurs comme un instrument de propagande.

Sur le site Internet du BIC, on se rend compte qu'il joue plusieurs rôles. Doté d'un budget de 20,7 millions pour l'année en cours et procurant de l'emploi à une centaine de personnes, le BIC est responsable de l'amélioration des communications entre le gouvernement du Canada et sa population, selon la description.

Il est écrit que le BIC collabore donc avec les ministres, certains partenaires du privé et différents organismes «pour créer différents produits de communication et mettre en œuvre des projets à l'échelle gouvernementale. Les communications et la recherche sur l'opinion publique sont nos principales activités».

Le site Internet ajoute que lors de sa création, en 1996, le gouvernement avait confié au BIC le mandat de «fournir aux Canadiens et Canadiennes de l'information sur leur pays, leurs concitoyens, le renouvellement de la fédération». Sa mission consistait alors à «contribuer à approfondir la connaissance des citoyens sur le Canada et, par conséquent, à favoriser l'édification d'un Canada plus fort».

En 1998, le BIC s'est également fait confier le rôle de contribuer à l'amélioration des communications entre le gouvernement et les citoyens.

Le site Internet du BIC offre d'ailleurs une foule de renseignements sur le Canada, y compris des données sur les différentes provinces et des hyperliens vers les différents médias de toutes les provinces.

SCULLY

domaine télévisuel, BCE avait commandité la série sur Maurice Richard diffusée l'automne dernier à Radio-Canada et produite elle aussi par Robert-Guy Scully. BCE est également le maître d'œuvre de la nouvelle chaîne spécialisée Evasion, lancée en janvier, et a présenté au CRTD des projets de chaînes spécialisées numériques.

A RDI, on n'était pas au courant de cette entente entre le BIC et BCE Média. «Pour nous, il était clair que le producteur, c'était L'Information essentielle, et les commanditaires, BCE et la fondation Bronfman», a dit Robert Nadeau, chef des communications chez RDI.

M. Nadeau a toutefois ajouté que chaque émission de Scully RDI, tout comme chaque émission provenant de n'importe quel producteur, est examinée et approuvée par RDI. «La décision de diffuser appartient à RDI, qui détermine si l'émission respecte nos critères journalistiques, a-t-il dit. Et depuis cinq ans, nous diffusons une centaine d'émissions par année de M. Scully.»

Sous le chapeau de Scully RDI, Robert-Guy Scully livre actuellement deux séries à RDI, soit «Le Canada du millénaire» dont il est ici question ainsi qu'une série d'entrevues avec différentes personnalités sur leurs lectures. Les deux séries sont diffusées le vendredi et le dimanche à 21h30.

Le BIC a été créé sous la responsabilité du ministère du Patrimoine mais est maintenant placé sous la direction du ministre Alfonso Gagliano, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. En juin 1998, le ministre Gagliano avait déclaré que le BIC allait se charger de contredire toute «fausseté» véhiculée pendant

la campagne électorale qui se préparait au Québec. L'organisme a donc été perçu par plusieurs comme un instrument de propagande.

Sur le site Internet du BIC, on se rend compte qu'il joue plusieurs rôles. Doté d'un budget de 20,7 millions pour l'année en cours et procurant de l'emploi à une centaine de personnes, le BIC est responsable de l'amélioration des communications entre le gouvernement du Canada et sa population, selon la description.

Il est écrit que le BIC collabore donc avec les ministres, certains partenaires du privé et différents organismes «pour créer différents produits de communication et mettre en œuvre des projets à l'échelle gouvernementale. Les communications et la recherche sur l'opinion publique sont nos principales activités».

Le site Internet ajoute que lors de sa création, en 1996, le gouvernement avait confié au BIC le mandat de «fournir aux Canadiens et Canadiennes de l'information sur leur pays, leurs concitoyens, le renouvellement de la fédération». Sa mission consistait alors à «contribuer à approfondir la connaissance des citoyens sur le Canada et, par conséquent, à favoriser l'édification d'un Canada plus fort».

En 1998, le BIC s'est également fait confier le rôle de contribuer à l'amélioration des communications entre le gouvernement et les citoyens.

Le site Internet du BIC offre d'ailleurs une foule de renseignements sur le Canada, y compris des données sur les différentes provinces et des hyperliens vers les différents médias de toutes les provinces.

FORTIN

SUITE DE LA PAGE 1

plus vite et le plus intensément possible des chansons et des clips et des films et des décors (il avait débuté comme réalisateur) et en jouant le plus souvent possible sur scène en s'y défonçant invariablement.

Dédé sur scène. Ça me revient en vrac. J'étais là la première fois, au tout premier show des Colocs — qui en étaient vraiment à l'époque: tout le monde vivait dans le même immense loft quasi désaffecté —, c'était au Festival international de rock de Montréal, en 1990, au Tallulah, en haut du Lola's Paradise, sur Saint-Laurent. Première partie de Cha Cha Da Vinci. Autre colocataire du loft. Déjà, ce soir-là, les Colocs avaient brassé la place, même si la place était aux trois quarts vide. Rockabilly et rhythm'n'blues en québécois dans le texte. Dédé avait dansé des claquettes en plus de chanter. Je n'avais jamais rien vu ni entendu de tel. Indélébile.

Après, ça se mêle dans ma tête. Je revois les Colocs à la Salle Bleue, aux FrancoFolies de La Rochelle. Chauffe Dédé! Il y avait Mara Tremblay dans le groupe à ce moment-là. Et Mononc' Serge à la basse. Bien avant que ces deux-là songent à des disques en solo. Je revois les Colocs à ma première entrevue avec le groupe, dans le grand loft. C'était bizarre, pour Dédé, le vedettariat décliné par le succès de Julie, premier extrait radio du premier album (qui nous donna aussi les inoubliables La Rue principale, Passe-moi la puck, Mauvais caractère, Maudit que le monde est beau). Les séances de questions-réponses, c'était trop étrange. Jaser, d'accord. On avait jaser. «Je ne sais pas encore comment faire de la promo», avait-il lâché en rigolant en coin. Il n'apprit jamais. Rappelez-vous ses laïus de remerciements au gala de l'ADISQ. Scandaleusement réjouissant de naturel. C'était ça, André «Dédé» Fortin: le naturel le plus fou au monde.

Je revois cette fabuleuse série de shows au Club Soda, avec films et invités et des clubs qui étaient le feu. Je revois les Colocs à l'ancien Café Campus, jouant du Nino Ferrer et La Pouding à l'arsenic, la chouette chanson du film Astérix et Cléopâtre. Et d'autres shows encore, au Spectrum, au Corona l'an dernier, encore un méchant party. C'était encore les Colocs qui, au soir de la défaite référendaire du OUI en 1995, jouèrent une marche funèbre de La Nouvel-

le-Orléans au Medley, quartier général de la jeunesse pour le OUI, avant de relancer le party de plus belle. J'ai dû voir Dédé en show quinze fois. Quinze fois qui auraient pu être la dernière tellement il ne savait pas compter les rappels.

Je repense au miracle du dernier album, Dehors novembre (plus de 100 000 exemplaires vendus), un disque dur et vrai, où Dédé abordait de front des sujets insupportables: la solitude, la maladie, la mort. J'entends l'extraordinaire phrasé de Tassez-vous de là, le succès de l'été 1998, où la langue québécoise parvenait à coller au reggae et au raggamuffin. Talent foisonnant. Inspiration sans limite. Tout un courant de rock québécois doit tant aux libertés prises par les Dédé et les Colocs, des Frères à ch'val à Fred Fortin à Mara à Daniel Boucher.

Vous voulez un peu de bio, j'imagine? J'ai retrouvé ça dans un vieux communiqué: «Né en 1962 sur une ferme de rang, près du petit village de Saint-Thomas-Didyme, au bout du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dixième d'une famille de onze enfants. Le père, et plusieurs des frères, travaillaient dans les bois.» Ma douce aimée vient de là. Saint-Thomas-Didyme. C'est en haut de Normandin, la villette décrite dans La Rue principale. Là-bas, ils sont atterrés, bien sûr. Les Colocs devaient jouer le 24 juin pour le 75^e anniversaire du village. Une fois, le groupe avait installé ses amplis au Lac-à-Jim, un camp de plein air au milieu des mouches noires. Tout le canton avait célébré le héros local. C'était émouvant, avait raconté Dédé. Et un peu ironique: lui n'avait rien eu de plus pressé que de rallier la grande ville, comme la plupart des jeunes dans la région.

Silence. Je pense aux gens qui l'aiment et qui l'ont connu de bien plus près que moi. Les Colocs, c'était une famille élargie, l'amitié incarnée. Je pense aux gars du groupe actuel, Mike Sawatsky, André Vandierbiest, aux anciens Colocs Mononc'Serge, Jimmy Bourgoing, Mara. Je serrerais bien dans mes bras la relationniste du groupe, Lise Raymond, à laquelle Dédé dédia un gros «french» en plein gala de l'ADISQ. Je pense aux frères, au père Alfred et à la mère Gisèle. Bon, encore le téléphone. Au Devoir, tout le monde se joint à moi et envoie ses meilleures pensées à tous les proches de Dédé. Dites-vous qu'il va falloir le célébrer, lui aussi. En musique. Dédé, lui, jamma, avec son vieux Pat en attendant. Salut Dédé.

Je revois cette fabuleuse série de shows au Club Soda, avec films et invités et des clubs qui étaient le feu. Je revois les Colocs à l'ancien Café Campus, jouant du Nino Ferrer et La Pouding à l'arsenic, la chouette chanson du film Astérix et Cléopâtre. Et d'autres shows encore, au Spectrum, au Corona l'an dernier, encore un méchant party. C'était encore les Colocs qui, au soir de la défaite référendaire du OUI en 1995, jouèrent une marche funèbre de La Nouvel-

le-Orléans au Medley, quartier général de la jeunesse pour le OUI, avant de relancer le party de plus belle. J'ai dû voir Dédé en show quinze fois. Quinze fois qui auraient pu être la dernière tellement il ne savait pas compter les rappels.

Je repense au miracle du dernier album, Dehors novembre (plus de 100 000 exemplaires vendus), un disque dur et vrai, où Dédé abordait de front des sujets insupportables: la solitude, la maladie, la mort. J'entends l'extraordinaire phrasé de Tassez-vous de là, le succès de l'été 1998, où la langue québécoise parvenait à coller au reggae et au raggamuffin. Talent foisonnant. Inspiration sans limite. Tout un courant de rock québécois doit tant aux libertés prises par les Dédé et les Colocs, des Frères à ch'val à Fred Fortin à Mara à Daniel Boucher.

Vous voulez un peu de bio, j'imagine? J'ai retrouvé ça dans un vieux communiqué: «Né en 1962 sur une ferme de rang, près du petit village de Saint-Thomas-Didyme, au bout du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dixième d'une famille de onze enfants. Le père, et plusieurs des frères, travaillaient dans les bois.» Ma douce aimée vient de là. Saint-Thomas-Didyme. C'est en haut de Normandin, la villette décrite dans La Rue principale. Là-bas, ils sont atterrés, bien sûr. Les Colocs devaient jouer le 24 juin pour le 75^e anniversaire du village. Une fois, le groupe avait installé ses amplis au Lac-à-Jim, un camp de plein air au milieu des mouches noires. Tout le canton avait célébré le héros local. C'était émouvant, avait raconté Dédé. Et un peu ironique: lui n'avait rien eu de plus pressé que de rallier la grande ville, comme la plupart des jeunes dans la région.

Silence. Je pense aux gens qui l'aiment et qui l'ont connu de bien plus près que moi. Les Colocs, c'était une famille élargie, l'amitié incarnée. Je pense aux gars du groupe actuel, Mike Sawatsky, André Vandierbiest, aux anciens Colocs Mononc'Serge, Jimmy Bourgoing, Mara. Je serrerais bien dans mes bras la relationniste du groupe, Lise Raymond, à laquelle Dédé dédia un gros «french» en plein gala de l'ADISQ. Je pense aux frères, au père Alfred et à la mère Gisèle. Bon, encore le téléphone. Au Devoir, tout le monde se joint à moi et envoie ses meilleures pensées à tous les proches de Dédé. Dites-vous qu'il va falloir le célébrer, lui aussi. En musique. Dédé, lui, jamma, avec son vieux Pat en attendant. Salut Dédé.

Je revois cette fabuleuse série de shows au Club Soda, avec films et invités et des clubs qui étaient le feu. Je revois les Colocs à l'ancien Café Campus, jouant du Nino Ferrer et La Pouding à l'arsenic, la chouette chanson du film Astérix et Cléopâtre. Et d'autres shows encore, au Spectrum, au Corona l'an dernier, encore un méchant party. C'était encore les Colocs qui, au soir de la défaite référendaire du OUI en 1995, jouèrent une marche funèbre de La Nouvel-

le-Orléans au Medley, quartier général de la jeunesse pour le OUI, avant de relancer le party de plus belle. J'ai dû voir Dédé en show quinze fois. Quinze fois qui auraient pu être la dernière tellement il ne savait pas compter les rappels.

Je repense au miracle du dernier album, Dehors novembre (plus de 100 000 exemplaires vendus), un disque dur et vrai, où Dédé abordait de front des sujets insupportables: la solitude, la maladie, la mort. J'entends l'extraordinaire phrasé de Tassez-vous de là, le succès de l'été 1998, où la langue québécoise parvenait à coller au reggae et au raggamuffin. Talent foisonnant. Inspiration sans limite. Tout un courant de rock québécois doit tant aux libertés prises par les Dédé et les Colocs, des Frères à ch'val à Fred Fortin à Mara à Daniel Boucher.

Vous voulez un peu de bio, j'imagine? J'ai retrouvé ça dans un vieux communiqué: «Né en 1962 sur une ferme de rang, près du petit village de Saint-Thomas-Didyme, au bout du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dixième d'une famille de onze enfants. Le père, et plusieurs des frères, travaillaient dans les bois.» Ma douce aimée vient de là. Saint-Thomas-Didyme. C'est en haut de Normandin, la villette décrite dans La Rue principale. Là-bas, ils sont atterrés, bien sûr. Les Colocs devaient jouer le 24 juin pour le 75^e anniversaire du village. Une fois, le groupe avait installé ses amplis au Lac-à-Jim, un camp de plein air au milieu des mouches noires. Tout le canton avait célébré le héros local. C'était émouvant, avait raconté Dédé. Et un peu ironique: lui n'avait rien eu de plus pressé que de rallier la grande ville, comme la plupart des jeunes dans la région.

TRINTIGNANT

SUITE DE LA PAGE 1

vendu L'Humanité. Comme la plupart des comédiens de sa génération, il a été influencé par Sartre et Aragon. «J'essaie de dire le texte sincèrement. Quand on est comédien, il faut inventer le texte qu'on dit et oublier que quelqu'un l'a écrit avant. C'est pas facile, mais c'est possible. J'ai beaucoup travaillé. Grâce à la musique de Daniel Mille, il se passe quelque chose.»

L'accordeoniste et le comédien s'étaient connus au festival de la chanson de Barjac, à 30 kilomètres d'Uzès. Cinq minutes avant de monter sur scène pour lire un autre texte d'Aragon, Trintignant avait demandé à Daniel Mille de l'accompagner sur scène. «Nous avions convenu que si je faisais une gaffe, il commençait à jouer.» Jean-Louis Trintignant est un habitué du festival. Il y a deux ans, il y avait lu des poèmes de Félix Leclerc. Cette année, il lira des textes du poète toulousain Bruno Ruiz en première partie de Richard Desjardins.

Le comédien n'a jamais vraiment compris l'effet que peut avoir sa voix sur les spectateurs. «Quand on est comédien, il ne faut pas comprendre pourquoi. Il ne faut pas savoir comment est son visage ou sa voix. Il faut que ça sorte comme ça, que ça marche ou pas.»

Jean-Louis Trintignant n'avait jamais lu La Valse des adieux avant que le metteur en scène Antoine Bourseiller lui propose d'en faire un spectacle. «Moi, je ne suis pas cultivé. Je ne lis pas beaucoup. J'aime tellement la vie que je n'ai pas le temps de lire.» Depuis 25 ans qu'il a quitté Paris pour Uzès, près de Nîmes, il trouve tout de même le temps de faire son vin. Ce petit-fils de vigneron marche sur les traces de son grand-père et produit depuis trois ans 20 000 bouteilles d'un petit Côtes-du-Rhône appelé Rouge Garance (encore le cinéma). On peut y goûter à Uzès et dans quelques rares bistros des environs d'Avignon. Des endroits où Jean-Louis Trintignant a ses habitudes et où on ne peut rien lui refuser.

Le comédien se vante de boire au moins un litre de vin par jour. «C'est passionnant, le vin.» Entre les oliviers et les vignes, on dirait même qu'il retrouve parfois l'accent du sud que lui ont durement reproché certains critiques lorsqu'il est monté à Paris. C'est dans son vignoble qu'à 20 km/h sur sa moto il s'est énciené un genou il y a quelques années. Il boîte depuis. L'ancien coureur qui avait fait une célèbre embardée aux 24 heures du Mans en fut rajour'hui.

Quelques rares metteurs en scène arrivent tout de même à le tirer de sa campagne. C'est le cas de Patrice Chéreau avec qui il a tourné, il y a trois ans, Ceux qui m'aiment prendront le train. Trintignant jouera aussi un personnage secon-

daire dans le prochain long métrage d'Enki Bilal. L'homme de 69 ans n'a pas beaucoup de regrets. Avec une centaine de films à son actif, il n'en compte que trois ou quatre dont il n'est pas très fier. Le bilan est plutôt bon. «J'étais vraiment coincé pour les impôts. Même si je n'ai jamais eu un gros train de vie. Mais j'aurais pas dû les faire», dit-il en baissant les yeux. Il cite Charles Denner, qui avait le courage de quitter les plateaux de tournage quand le film ne lui plaisait pas. Un homme et une femme, de Claude Lelouch, a mal vieilli, dit-il. «C'est un peu démodé. C'était nouveau à l'époque, mais ça a été beaucoup repris depuis. Ça ressemble à un film publicitaire.»

Même c'est le théâtre qui le hante. Il regrette de ne jamais avoir joué Tchekhov, un auteur qui «me demande pas une grande dépense d'énergie mais beaucoup de sensibilité». Même un petit rôle ferait son